

À la rentrée 2019, les établissements publics et privés du second degré accueillent 5 676 483 élèves en France métropolitaine et dans les DROM (1). Plus précisément, 3 413 156 élèves étudient au **collège**, 1 619 564 dans une **formation générale ou technologique** et 643 763 dans une **formation professionnelle** (2) (3).

Dans l'ensemble du **second degré**, la part de l'enseignement public, de 78,7% en 2019, est comparable à celle de 2010 après avoir atteint 80,0% au début des années 2000. Cette part tend toutefois à diminuer depuis 2015 (-0,2 point en quatre ans). Aussi, en 2019, la hausse des effectifs, de 0,6% au total, est plus forte dans le secteur privé (+0,8%) que dans le public (+0,5%).

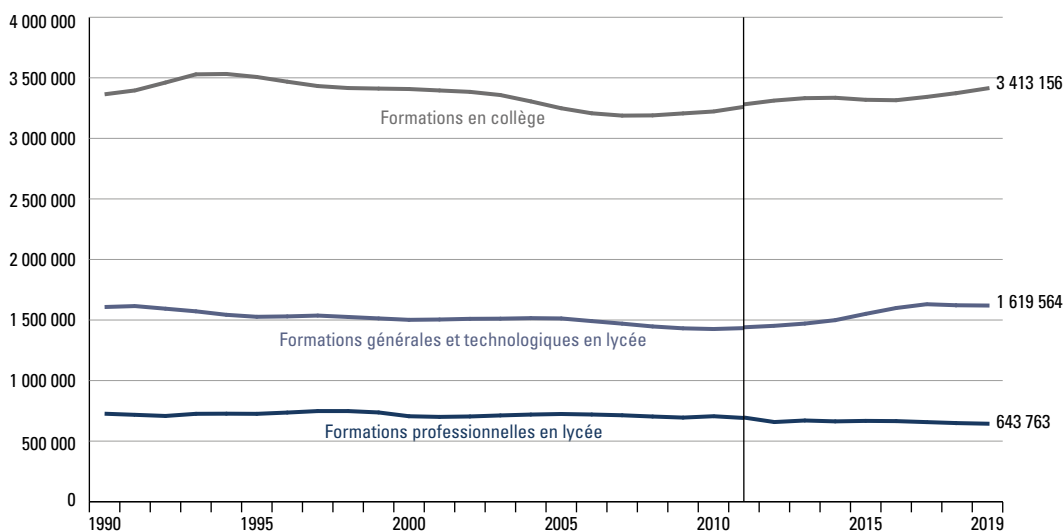
Les effectifs des **formations en collège** augmentent régulièrement depuis la rentrée scolaire 2010. Cette

hausse se poursuit en 2019 (+1,1% par rapport à la rentrée 2018).

Les effectifs des **formations professionnelles** sont en baisse depuis la rentrée 2000 (-1 61 600 élèves à champ constant, soit une baisse de 8,7%). À la rentrée 2019, les effectifs de la voie professionnelle diminuent ainsi de 0,8% par rapport à la rentrée précédente.

Dans le même temps, les effectifs des **formations générales et technologiques** ont augmenté, en particulier à la rentrée 2015 avec l'arrivée de la génération 2000 au lycée. Néanmoins, depuis 2017, ils fléchissent également : à la rentrée 2019, la baisse, de 0,1% par rapport à l'année précédente, représente ainsi 2 200 élèves.

1 Évolution des effectifs d'élèves du second degré



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé, MENJS.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.46 ; 18.28 ; 17.26 ; 16.41.

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

2 Évolution des effectifs du second degré, en milliers

	1995	2 000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019
Formations en collège	3 514,0	3 419,1	3 262,8	3 240,7	3 318,5	3 315,0	3 342,3	3 374,4	3 413,2
Public	2 833,7	2 746,3	2 599,5	2 564,2	2 615,2	2 605,2	2 622,7	2 646,8	2 678,3
Privé sous contrat	674,0	665,3	655,9	668,0	693,8	699,1	708,6	714,7	720,3
Privé hors contrat	6,3	7,5	7,4	8,5	9,6	10,7	11,0	12,9	14,6
Part du Public (%)	80,6	80,3	79,7	79,1	78,8	78,6	78,5	78,4	78,5
Formations professionnelles en lycée (1)	726,4	706,6	726,4	709,6	667,0	665,2	657,0	648,9	643,8
Public	573,9	558,0	571,6	556,5	527,8	529,1	523,5	518,1	514,5
Privé sous contrat	142,4	137,8	139,7	138,5	129,1	127,1	125,1	122,8	122,2
Privé hors contrat	10,1	10,9	15,1	14,6	10,1	9,0	8,3	8,0	7,1
Part du Public (%)	79,0	79,0	78,7	78,4	79,1	79,5	79,7	79,8	79,9
Formations générales et techno en lycée	1 527,3	1 504,4	1 516,8	1 432,2	1 550,9	1 599,2	1 630,5	1 621,8	1 619,6
Public	1 207,6	1 202,4	1 207,9	1 122,5	1 223,6	1 264,5	1 290,7	1 281,6	1 275,7
Privé sous contrat	310,4	294,3	300,9	301,6	319,6	326,9	332,2	332,4	336,0
Privé hors contrat	9,4	7,7	8,1	8,0	7,8	7,8	7,5	7,7	7,9
Part du Public (%)	79,1	79,9	79,6	78,4	78,9	79,1	79,2	79,0	78,8
Ensemble	5 767,7	5 630,1	5 506,0	5 382,5	5 536,4	5 579,4	5 629,8	5 645,0	5 676,5
Public	4 615,1	4 506,8	4 379,0	4 243,2	4 366,5	4 398,8	4 437,0	4 446,5	4 468,5
Privé sous contrat	1 126,7	1 097,3	1 096,5	1 108,2	1 142,4	1 153,1	1 165,9	1 169,9	1 178,5
Privé hors contrat	25,9	26,0	30,6	31,1	27,5	27,4	26,9	28,6	29,5
Part du Public (%)	80,0	80,0	79,5	78,8	78,9	78,8	78,8	78,8	78,7

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

1. À partir de la rentrée 1995, les formations professionnelles en lycée incluent les formations complémentaires et les préparations diverses de niveaux IV et V.

3 Effectifs d'élèves dans les établissements du second degré à la rentrée 2019

	Public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Ensemble
Sixième	651 330	180 924	3 855	836 109
Cinquième	638 332	179 517	3 734	821 583
Quatrième	637 739	177 401	3 517	818 657
Troisième	632 678	174 377	3 432	810 487
Ensemble sixième-troisième (1)	2 560 079	712 219	14 538	3 286 836
Dispositifs relais (2)	34	37	35	106
ULIS en collège (3)	36 033	3 746	-	39 779
Formations en collège	2 596 146	716 002	14 573	3 326 721
Segpa (4)	82 115	4 287	33	86 435
Formations en collège y compris Segpa	2 678 261	720 289	14 606	3 413 156
Première année de CAP	46 976	8 922	999	56 897
Deuxième année de CAP	39 759	7 800	853	48 412
Total CAP 2 ans	86 735	16 722	1 852	105 309
Total BMA	2 019	343	51	2 413
Seconde professionnelle	142 276	34 694	1 428	178 398
Première professionnelle	140 538	35 157	1 405	177 099
Terminale professionnelle	131 101	32 012	1 082	164 195
Ensemble bac professionnel	413 915	101 863	3 915	519 693
Autres pro (5)	7 520	2 089	1 253	10 863
ULIS pro (3)	4 319	1 167	-	5 486
Ensemble formations professionnelles en lycée	514 508	122 184	7 071	643 763
Seconde GT	435 908	117 267	2 492	555 667
Première GT	412 660	111 005	2 398	526 063
Terminale GT	426 986	107 638	2 980	537 604
ULIS GT (3)	160	70	-	230
Ensemble formations générales et technologiques en lycée	1 275 714	335 980	7 870	1 619 564
Formations en lycée y compris ULIS	1 790 222	458 164	14 941	2 263 327
Ensemble second degré	4 468 483	1 178 453	29 547	5 676 483

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

1. Y compris troisième prépa métier en lycée.
2. Voir « Glossaire ».
3. Voir « unité localisée pour l'inclusion scolaire » dans le glossaire.
4. L'enseignement adapté inclut les effectifs des EREA et des Segpa en lycée, quelle que soit la formation dispensée.
5. Dont formations diverses de niveaux IV et V, CAP en un an et brevet professionnel.

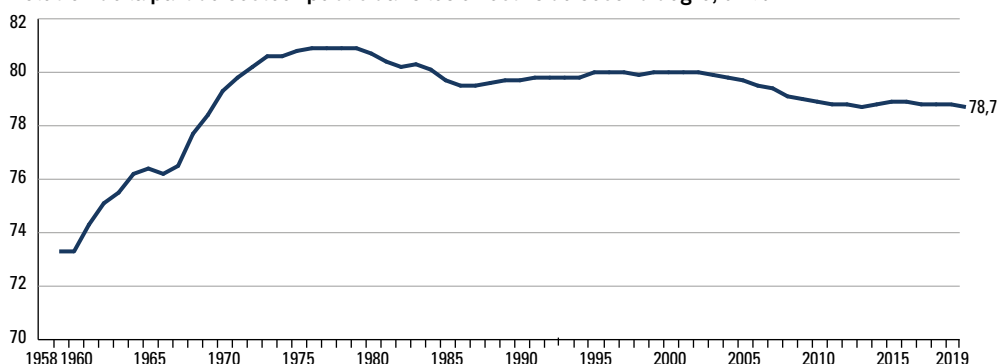
À la rentrée 2019, 5 676 500 élèves suivent un enseignement du **second degré** en France métropolitaine et dans les DROM. La part de chaque académie est extrêmement variable : elle oscille ainsi entre 9,1 % des effectifs nationaux scolarisés dans l'académie de Versailles et 0,4 % pour l'académie de Corse (2).

Le nombre d'élèves inscrits dans une formation du second degré est en hausse dans plus de la moitié des académies de France métropolitaine. Huit académies enregistrent toutefois des effectifs en diminution avec une baisse plus marquée à Dijon (-0,7 %). À l'inverse, dans trois académies (Créteil Lyon et Versailles), la hausse des effectifs dépasse 1,2 %.

Dans les DROM, les effectifs de la Guadeloupe et de la Martinique continuent à diminuer. Les effectifs des académies de Guyane et de Mayotte augmentent de plus de 3 % chacune.

La part du secteur public atteint 78,0 % en France métropolitaine et 92,4 % dans les DROM. Cette part varie ainsi fortement d'une académie à l'autre. Dans les académies de Rennes, Nantes ou Paris, seuls six élèves sur dix fréquentent un établissement public, contre neuf élèves sur dix dans les DROM, en Corse ou dans l'académie de Limoges. Enfin, au niveau national, 0,5 % des élèves du secondaire (soit un peu moins de 30 000 élèves) sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat et jusqu'à 3,1 % à Paris.

1 Évolution de la part du secteur public dans les effectifs du second degré, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM y compris enseignement adapté à partir de 1968 et y compris Mayotte à partir de 1995, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.46 ; 18.28 ; 17.26 ; 16.41.

2 Effectifs d'élèves du second degré par département et académie à la rentrée 2019

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Part du Public (en %)
Allier	21 337	2 673	148	88,3
Cantal	8 103	1 315	–	86,0
Haute-Loire	10 537	7 598	93	57,8
Puy-de-Dôme	40 382	9 666	85	80,5
Clermont-Ferrand	80 359	21 252	326	78,8
Ardèche	17 929	9 666	19	64,9
Drôme	33 392	10 097	209	76,4
Isère	91 113	19 837	304	81,9
Savoie	30 190	5 360	121	84,6
Haute-Savoie	50 704	17 501	339	74,0
Grenoble	223 328	62 461	992	77,9
Ain	45 973	8 976	211	83,3
Loire	45 856	18 076	88	71,6
Rhône	110 376	52 612	1 540	67,1
Lyon	202 205	79 664	1 839	71,3
Auvergne-Rhône-Alpes	505 892	163 377	3 157	75,2
Doubs	37 590	7 107	120	83,9
Jura	17 064	3 732	165	81,4
Haute-Saône	15 919	2 047	–	88,6
Territoire de Belfort	10 145	2 294	33	81,3
Besançon	80 718	15 180	318	83,9
Côte-d'Or	33 104	7 953	222	80,2
Nièvre	12 829	1 903	32	86,9
Saône-et-Loire	36 318	5 344	67	87,0
Yonne	22 709	2 988	45	88,2
Dijon	104 960	18 188	366	85,0
Bourgogne-Franche-Comté	185 678	33 368	684	84,5
Côtes-d'Armor	31 539	16 082	115	66,1
Finistère	41 087	31 747	94	56,3
Ille-et-Vilaine	57 236	38 070	418	59,8
Morbihan	30 351	31 067	282	49,2
Rennes	160 213	116 966	909	57,6
Bretagne	160 213	116 966	909	57,6
Cher	19 248	2 142	14	89,9
Eure-et-Loir	31 350	5 891	89	84,0
Indre	14 273	1 198	187	91,2
Indre-et-Loire	40 346	8 620	53	82,3
Loir-et-Cher	21 165	4 222	–	83,4
Loiret	52 483	8 327	51	86,2
Orléans-Tours	178 865	30 400	394	85,3
Centre-Val de Loire	178 865	30 400	394	85,3
Corse-du-Sud	9 631	601	18	94,0
Haute-Corse	10 831	727	–	93,7
Corse	20 462	1 328	18	93,8
Meurthe-et-Moselle	49 294	8 989	109	84,4
Meuse	12 100	1 798	–	87,1
Moselle	70 484	13 495	284	83,6
Vosges	24 896	3 941	200	85,7
Nancy-Metz	156 774	28 223	593	84,5
Ardennes	18 447	2 859	–	86,6
Aube	20 692	4 534	58	81,8
Marne	36 641	10 656	107	77,3
Haute-Marne	11 712	1 685	–	87,4
Reims	87 492	19 734	165	81,5
Bas-Rhin	78 198	11 185	879	86,6
Haut-Rhin	50 770	10 893	352	81,9
Strasbourg	128 968	22 078	1 231	84,7
Grand Est	373 234	70 035	1 989	83,8
Aisne	40 067	6 225	213	86,2
Oise	62 002	11 261	230	84,4
Somme	36 830	10 610	10	77,6
Amiens	138 899	28 096	453	83,0
Nord	162 125	76 190	823	67,8
Pas-de-Calais	108 196	21 167	385	83,4
Lille	270 321	97 357	1 208	73,3
Hauts-de-France	409 220	125 453	1 661	76,3
Seine-et-Marne	121 973	16 613	195	87,9
Seine-Saint-Denis	130 443	18 797	784	86,9
Val-de-Marne	96 219	16 864	737	84,5
Créteil	348 635	52 274	1 716	86,6
Paris	104 669	55 757	5 078	63,2
Yvelines	111 760	25 696	1 690	80,3
Essonne	107 827	16 467	355	86,5
Hauts-de-Seine	97 924	31 653	951	75,0
Val-d'Oise	106 474	17 639	619	85,4
Versailles	423 985	91 455	3 615	81,7
Île-de-France	877 289	199 486	10 409	80,7

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Part du Public (en %)
Calvados	44 165	13 196	162	76,8
Manche	28 991	8 972	–	76,4
Orne	16 316	4 680	278	76,7
Eure	45 328	6 031	–	88,3
Seine-Maritime	88 064	20 118	35	81,4
Normandie	222 864	52 997	475	80,6
Normandie	222 864	52 997	475	80,6
Dordogne	24 221	3 585	34	87,0
Gironde	107 243	23 144	583	81,9
Landes	27 504	3 318	–	89,2
Lot-et-Garonne	20 952	3 901	38	84,2
Pyrénées-Atlantiques	37 239	16 787	105	68,8
Bordeaux	217 159	50 735	760	80,8
Corrèze	14 769	2 583	538	82,6
Creuse	7 141	–	–	100,0
Haute-Vienne	24 420	2 710	55	89,8
Limoges	46 330	5 293	593	88,7
Charente	21 589	3 965	–	84,5
Charente-Maritime	42 800	4 649	164	89,9
Deux-Sèvres	23 000	6 525	112	77,6
Vienne	27 433	6 342	146	80,9
Poitiers	114 822	21 481	422	84,0
Nouvelle-Aquitaine	378 311	77 509	1 775	82,7
Aude	24 491	2 877	570	87,7
Gard	48 345	13 126	370	78,2
Hérault	78 588	14 087	841	84,0
Lozère	3 847	2 509	–	60,5
Pyrénées-Orientales	31 913	6 280	113	83,3
Montpellier	187 184	38 879	1 894	82,1
Ariège	10 242	1 325	54	88,1
Aveyron	12 961	6 829	–	65,5
Haute-Garonne	92 716	16 323	694	84,5
Gers	11 447	2 284	–	83,4
Lot	10 182	1 599	–	86,4
Hautes-Pyrénées	14 483	3 303	27	91,3
Tarn	24 767	6 217	24	79,9
Tarn-et-Garonne	18 293	3 777	13	82,8
Toulouse	195 091	41 657	812	82,1
Occitanie	382 275	80 536	2 706	82,1
Loire-Atlantique	74 156	48 590	667	60,1
Maine-et-Loire	37 326	32 455	417	53,2
Mayenne	15 794	10 212	30	60,7
Sarthe	36 938	11 100	234	76,5
Vendée	26 973	29 201	305	47,8
Nantes	191 187	131 558	1 653	58,9
Pays de la Loire	191 187	131 558	1 653	58,9
Alpes-de-Haute-Provence	11 799	810	89	92,9
Hautes-Alpes	10 027	1 002	–	90,9
Bouches-du-Rhône	133 850	39 398	1 548	76,6
Vaucluse	40 180	10 122	218	79,5
Aix-Marseille	195 856	51 332	1 855	78,6
Alpes-Maritimes	72 295	14 284	754	82,8
Var	69 700	10 307	376	86,7
Nice	141 995	24 591	1 130	84,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	337 851	75 923	2 985	81,1
France métropolitaine	4 223 341	1 158 936	28 815	78,0
Guadeloupe	40 381	4 456	459	89,1
Guyane	34 658	2 988	–	92,1
Martinique	29 718	4 015	61	87,9
Mayotte	45 853	197	86	99,4
La Réunion	94 532	7 861	126	92,2
DROM	245 142	19 517	732	92,4
France métro. + DROM	4 468 483	1 178 453	29 547	78,7

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEFP

À la rentrée 2019, dans l'ensemble des établissements publics et privés du second degré, plus d'un élève sur trois est enfant d'ouvriers, de retraités ou d'inactifs (35,4%). Cette proportion s'élève à plus d'un élève sur deux dans les formations professionnelles en lycée (53,0%) et à plus de sept sur dix en Segpa (70,9%) (1).

La part des lycéens de milieu enseignant est proportionnellement plus élevée dans le cycle général et technologique et beaucoup plus faible dans l'enseignement professionnel. Il en est de même pour les enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. Les enfants d'ouvriers ou d'inactifs sont en revanche surreprésentés dans le cycle professionnel. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des enfants d'employés.

Les élèves issus de familles socialement favorisées (professions libérales, cadres, enseignants) sont surreprésentés en première et terminale générales (35,2%) relativement aux premières et terminales technologiques (17,1%) et surtout par rapport aux formations professionnelles (7,6%).

D'une façon générale, les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées (39,8% d'enfants de chefs d'entreprise, de cadres et professions intellectuelles supérieures, de professeurs des écoles, contre 20,9% dans le public) et beaucoup moins d'enfants appartenant aux catégorisées sociales défavorisées 17,3% versus 39,5% (2).

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Origine sociale - Voir « Glossaire ».

Segpa - Voir « Glossaire »

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

1 Les élèves du second degré selon l'origine sociale à la rentrée 2019, en %

	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Prof. libérales, cadres (1)	Enseignants (2)	Professions intermédiaires (3)
6 ^e à 3 ^e	1,6	10,3	19,4	3,2	12,8
ULIS en collège, dispositifs relais	1,1	6,7	6,5	1,1	7,9
Segpa	0,9	6,0	2,0	0,2	5,2
Total formations en collège	1,6	10,2	18,9	3,2	12,6
Seconde générale et technologique	1,4	10,7	25,5	4,4	13,9
Première et terminale générales	1,6	10,8	29,7	5,5	14,0
Première et terminale technologiques	1,3	11,2	15,0	2,1	14,0
ULIS en lycée général et technologique	1,4	9,1	18,2	1,4	10,0
Total formations GT en lycée	1,5	10,8	25,6	4,5	14,0
CAP	0,7	6,5	4,0	0,6	7,9
Bac pro, BMA	1,0	9,2	7,2	0,9	11,0
ULIS en lycée professionnel	0,8	6,5	7,5	1,6	8,6
Autres niveaux IV et V	1,2	8,0	7,9	1,1	10,4
Total formations professionnelles en lycée	1,0	8,8	6,7	0,9	10,5
Ensemble	1,5	10,2	19,5	3,3	12,7

(suite)	Employés	Ouvriers	Retraités	Inactifs	Total	Effectifs d'élèves (4)
6 ^e à 3 ^e	17,4	24,1	1,0	10,1	100,0	3 286 836
ULIS en collège, dispositifs relais	16,3	32,7	1,7	26,0	100,0	39 885
Segpa	14,7	38,7	1,5	30,7	100,0	86 435
Total formations en collège	17,3	24,6	1,0	10,7	100,0	3 413 156
Seconde générale et technologique	16,7	19,1	1,5	6,6	100,0	555 667
Première et terminale générales	15,7	16,0	1,9	4,9	100,0	773 349
Première et terminale technologiques	19,2	26,4	2,1	8,8	100,0	290 318
ULIS en lycée général et technologique	19,1	25,0	3,2	12,7	100,0	230
Total formations GT en lycée	16,7	18,9	1,8	6,2	100,0	1 619 564
CAP	17,0	33,9	2,2	27,1	100,0	109 047
Bac pro, BMA	19,5	34,0	2,1	15,0	100,0	522 106
ULIS en lycée professionnel	17,3	32,9	2,8	22,0	100,0	5 486
Autres niveaux IV et V	18,9	26,8	2,7	22,9	100,0	7 124
Total formations professionnelles en lycée	19,1	33,9	2,1	17,0	100,0	643 763
Ensemble	17,3	24,0	1,4	10,1	100,0	5 676 483

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

1. Professeurs non compris.
2. Enseignants : professeurs, instituteurs, professeurs des écoles et professions assimilées.
3. Instituteurs et professeurs des écoles non compris.
4. Y compris les élèves dont l'origine sociale est non renseignée (3,7 % des effectifs).

2 Les élèves du second degré selon l'origine sociale regroupée à la rentrée 2019, en % (1)

	Public					Privé sous et hors contrat				
	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Total	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Total
6 ^e à 3 ^e	20,5	12,3	27,4	39,8	100,0	39,6	15,4	27,9	17,2	100,0
ULIS en collège, dispositifs relais	6,7	7,3	23,2	62,8	100,0	23,6	15,2	29,4	31,8	100,0
Segpa	2,3	4,9	21,1	71,7	100,0	8,9	12,2	32,0	46,9	100,0
Total formations en collège	19,8	12,0	27,1	41,0	100,0	39,3	15,3	27,9	17,4	100,0
Seconde générale et technologique	28,1	14,1	27,1	30,7	100,0	49,2	15,0	24,4	11,3	100,0
Première et terminale générales	33,9	14,7	26,0	25,3	100,0	53,0	14,3	23,0	9,7	100,0
Première et terminale technologiques	16,6	13,8	29,6	40,0	100,0	32,9	17,3	31,0	18,8	100,0
ULIS en lycée général et technologique	21,9	11,0	25,2	41,9	100,0	20,0	13,8	33,8	32,3	100,0
Total formations GT en lycée	28,7	14,4	27,1	29,9	100,0	48,9	15,0	24,6	11,5	100,0
CAP	4,1	6,8	22,4	66,6	100,0	10,5	14,2	33,1	42,2	100,0
Bac pro, BMA	7,3	9,9	27,7	55,0	100,0	17,6	16,5	34,1	31,8	100,0
ULIS en lycée professionnel	7,3	7,7	23,3	61,7	100,0	20,0	14,3	28,3	37,4	100,0
Autres niveaux IV et V	9,9	10,5	28,0	51,5	100,0	10,4	12,1	27,2	50,2	100,0
Total formations professionnelles en lycée	6,9	9,4	26,8	56,9	100,0	16,6	16,1	33,8	33,4	100,0
Ensemble	20,9	12,4	27,1	39,5	100,0	39,8	15,3	27,5	17,3	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

1. Voir les regroupements dans la rubrique « Glossaire » à « origine sociale regroupée ».

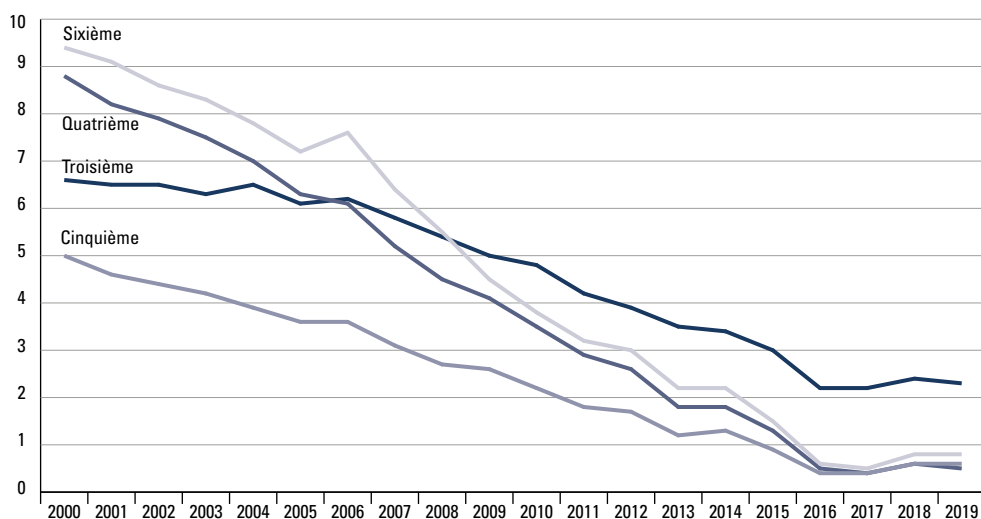
Lecture : 40 % des élèves de 6^e à la 3^e scolarisés dans le secteur public sont issus d'une catégorie sociale défavorisée.

À la rentrée 2019, 91,1 % des élèves de sixième générale sont âgés de 11 ans (**âge théorique** d'entrée des élèves au collège), 2,5 % sont en avance, 6,1 % en retard d'un an et 0,2 % en retard d'au moins deux ans (2). La part des élèves dits « à l'heure » diminue tout au long de la scolarité au collège. Ils ne sont plus que 84,7 % dans ce cas en classe de troisième générale. Les élèves sont plus jeunes dans le secteur privé que dans le secteur public, et les filles sont plus jeunes que les garçons dans les deux secteurs. Dans l'enseignement adapté, les élèves « à l'heure » sont nettement moins nombreux : ils sont un sur deux à être dans ce cas en sixième Segpa et un sur quatre en troisième Segpa.

En 2019, le **taux de redoublement** s'établit à 0,8 % en sixième, 0,6 % en cinquième, 0,5 % en quatrième et 2,3 % en troisième. La baisse du redoublement a été forte depuis le début des années 2000, mais il se stabilise depuis 2016 (1).

Parmi les élèves inscrits en troisième (y compris Segpa et ULIS) à la rentrée 2018, 63,5 % se sont orientés, à la rentrée 2019, vers la voie générale et technologique et 24,5 % vers la voie professionnelle (dans un établissement de l'Éducation nationale) (3).

1 Évolution des taux de redoublement dans les établissements de l'Éducation nationale, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés dépendant du ministère en charge de l'Éducation nationale (EREA compris).

Taux de passage, taux de sortie - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 19.46.

2 Répartition, pour les formations en collège, des élèves selon l'âge et le sexe à la rentrée 2019

		Public		Privé sous contrat		Privé hors contrat		Public + Privé	
		Total	dont filles	Total	dont filles	Total	dont filles	Total	%
Sixième générale	10 ans ou moins	13 555	6 096	7 370	3 231	368	176	21 293	2,5
	<i>11 ans</i>	<i>593 750</i>	<i>295 275</i>	<i>165 178</i>	<i>81 336</i>	<i>3 070</i>	<i>1 579</i>	<i>761 998</i>	<i>91,1</i>
	12 ans	42 601	18 082	7 813	3 078	488	210	50 902	6,1
	13 ans ou plus	1 424	590	425	173	67	28	1 916	0,2
	Total	651 330	320 043	180 786	87 818	3 993	1 993	836 109	100,0
Cinquième générale	11 ans ou moins	14 006	6 327	7 788	3 382	352	187	22 146	2,7
	<i>12 ans</i>	<i>570 749</i>	<i>285 105</i>	<i>161 125</i>	<i>80 158</i>	<i>2 857</i>	<i>1 410</i>	<i>734 731</i>	<i>89,4</i>
	13 ans	51 898	22 241	10 074	3 856	549	225	62 521	7,6
	14 ans ou plus	1 679	697	421	178	85	34	2 185	0,3
	Total	638 332	314 370	179 408	87 574	3 843	1 856	821 583	100,0
Quatrième générale	12 ans ou moins	14 323	6 641	7 934	3 639	441	234	22 698	2,8
	<i>13 ans</i>	<i>563 111</i>	<i>282 842</i>	<i>158 347</i>	<i>79 476</i>	<i>2 580</i>	<i>1 289</i>	<i>724 038</i>	<i>88,4</i>
	14 ans	57 681	25 287	10 575	4 229	514	236	68 770	8,4
	15 ans ou plus	2 624	1 088	422	163	105	39	3 151	0,4
	Total	637 739	315 858	177 278	87 507	3 640	1 798	818 657	100,0
Troisième générale	13 ans ou moins	15 176	7 131	8 059	3 655	538	214	23 773	2,9
	<i>14 ans</i>	<i>533 883</i>	<i>269 291</i>	<i>150 703</i>	<i>76 308</i>	<i>2 278</i>	<i>1 167</i>	<i>686 864</i>	<i>84,7</i>
	15 ans	77 143	33 222	14 540	5 976	529	196	92 212	11,4
	16 ans ou plus	6 476	2 462	1 002	369	160	45	7 638	0,9
	Total	632 678	312 106	174 304	86 308	3 505	1 622	810 487	100,0
ULIS en sixième générale	Total	8 331	2 985	1 059	388			9 390	100,0
	<i>dont 11 ans</i>	<i>2 088</i>	<i>705</i>	<i>260</i>	<i>83</i>			<i>2 348</i>	<i>25,0</i>
ULIS en cinquième générale	Total	9 947	3 593	960	350			10 907	100,0
	<i>dont 12 ans</i>	<i>2 203</i>	<i>728</i>	<i>226</i>	<i>79</i>			<i>2 429</i>	<i>22,3</i>
ULIS en quatrième générale	Total	9 414	3 358	887	331			10 301	100,0
	<i>dont 13 ans</i>	<i>1 794</i>	<i>592</i>	<i>204</i>	<i>67</i>			<i>1 998</i>	<i>19,4</i>
ULIS en troisième générale	Total	8 333	3 000	840	328			9 173	100,0
	<i>dont 14 ans</i>	<i>1 173</i>	<i>351</i>	<i>113</i>	<i>38</i>			<i>1 286</i>	<i>14,0</i>
Dispositifs relais	14 ans ou moins	18	4	15	7	6	1	39	34,2
	15 ans	17	8	12	7	9	1	38	33,3
	16 ans ou plus	7	1	10	7	20	5	37	32,5
	Total	42	13	37	21	35	7	114	100,0
Sixième Segpa	Total	17 887	7 324	994	396	21	9	18 902	100,0
	<i>dont 11 ans</i>	<i>9 173</i>	<i>3 864</i>	<i>436</i>	<i>170</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>9 611</i>	<i>50,8</i>
Cinquième Segpa	Total	21 219	8 510	1 131	450	1		22 351	100,0
	<i>dont 12 ans</i>	<i>9 452</i>	<i>3 910</i>	<i>468</i>	<i>179</i>	<i>1</i>		<i>9 921</i>	<i>44,4</i>
Quatrième Segpa	Total	21 714	8 425	1 098	442	6	3	22 818	100,0
	<i>dont 13 ans</i>	<i>8 052</i>	<i>3 178</i>	<i>349</i>	<i>137</i>	<i>4</i>	<i>2</i>	<i>8 405</i>	<i>36,8</i>
Troisième Segpa	Total	21 295	8 082	1 064	404	5	3	22 364	100,0
	<i>dont 14 ans</i>	<i>5 300</i>	<i>2 032</i>	<i>180</i>	<i>57</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>5 482</i>	<i>24,5</i>
Total formations en collège		2 678 261	1 307 667	719 846	352 317	15 049	7 291	3 413 156	

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

Note : les lignes en italiques sont celles de l'âge théorique des élèves.

© DEPP

3 Évolution des taux de passage dans les établissements de l'Éducation nationale

	2016	2017	2018	2019
Passages dans l'Éducation nationale				
Sixième - cinquième	98,9	99,0	98,7	98,8
Cinquième - quatrième	98,4	98,4	98,2	98,2
Quatrième - troisième	97,9	98,2	98,0	98,0
Troisième générale - seconde GT	65,2	65,9	65,4	65,3
Troisième Segpa - seconde GT	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Troisième - seconde GT	63,3	64,0	63,7	63,5
Troisième générale - formations professionnelles en lycée	23,3	22,9	23,3	23,4
Troisième Segpa - formations professionnelles en lycée	66,1	66,8	66,6	66,0
Total Troisième - formations professionnelles en lycée	24,5	24,2	24,3	24,5

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

Lecture : 24,5% des élèves scolarisés en troisième (y compris ULIS et Segpa) en 2018 ont poursuivi leurs études en formations professionnelles à la rentrée 2019 dans un établissement de l'Éducation nationale.

© DEPP

Entre la rentrée 1995 et la rentrée 2019, les effectifs des **formations scolaires professionnelles** des lycées relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (hors apprentissage) ont diminué de 92 300 élèves (- 12,7%) à champ constant, c'est-à-dire hors Mayotte et hors ULIS (1). Ils sont à la rentrée 2019 en baisse de 0,8% par rapport à l'année précédente.

À la rentrée 2019, le nombre de préparations au **CAP** en deux ans diminue de 600 élèves. Cette baisse, engagée à la rentrée 2010 (- 11,2% à champ constant entre 2010 et 2019), fait suite à une période de hausse de plus de quinze ans (+ 65,6% entre 1995 et 2010).

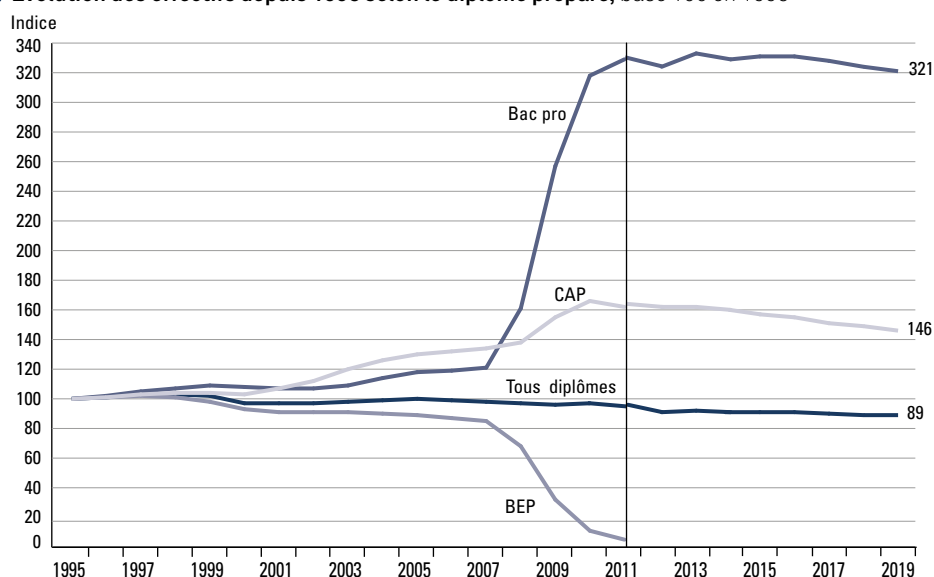
Au début des années 2010, le **baccalauréat professionnel** a connu un essor très important. Le report des effectifs du BEP, où il ne reste plus aucun élève inscrit depuis la rentrée 2012, a ainsi permis à ceux

du baccalauréat professionnel de passer de moins de 200 000 élèves en 2005 à 537 900 en 2016 (hors ULIS) (2). Ces effectifs sont, depuis, en baisse (- 0,7% à la rentrée 2019).

En 2019, le secteur de production représente 44,0% des effectifs des élèves en formation professionnelle en lycée (contre 56,0% pour le secteur des services), soit un taux comparable à 2018. Pour autant, cette part tend à diminuer de manière continue depuis 2010, année où elle atteignait 44,9% (3).

Les lycéens inscrits dans une formation professionnelle sont très majoritairement scolarisés dans un établissement public : la proportion atteint plus de 81% en CAP et près de 80% en **baccalauréat professionnel et BMA** (4).

1 Évolution des effectifs depuis 1995 selon le diplôme préparé, base 100 en 1995



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.46 ; 18.28 ; 17.26 ; 16.41.

2 Évolution des effectifs de formations professionnelles en lycée

	1995	2000	2005	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CAP 1 an	3 670	4 866	6 509	6 333	5 555	5 324	4 911	4 720	4 459	4 333	3 753
dont ULIS (3)							34	5	11	10	15
CAP 2 ans											
CAP 1 ^{re} année	22 799	34 841	49 141	63 149	61 826	61 269	60 213	59 202	57 727	57 125	56 897
CAP 2 ^e année	19 593	28 521	40 360	53 639	53 101	52 645	52 158	51 490	50 096	49 203	48 412
ULIS (3)							2 975	3 285	3 748	4 191	4 581
Total CAP 2 ans	42 392	63 362	89 501	116 788	114 927	113 914	115 346	113 977	111 571	110 519	109 890
CAP 3 ans	28 424	8 730	593	189							
BEP											
Seconde BEP	245 551	224 859	218 618	27 131							
Terminale BEP (1)	235 216	220 397	209 163	27 958							
Total BEP	480 767	445 256	427 781	55 089							
Bac professionnel/BMA											
Seconde professionnelle	475	10	2 631	167 354	186 093	185 725	185 641	183 014	179 261	179 002	178 398
Première professionnelle	85 222	92 134	99 897	207 971	181 463	181 211	182 490	183 163	180 894	178 777	178 345
Terminale professionnelle (2)	76 783	83 107	88 916	141 949	173 671	168 038	169 664	171 721	172 250	167 966	165 363
ULIS (3)							653	619	661	756	880
Total bac professionnel/BMA	162 480	175 251	191 444	517 274	541 227	534 974	538 448	538 517	533 066	526 501	522 986
MC niveaux IV et V	4 852	6 716	6 413	6 680	5 199	5 335	5 170	4 834	4 801	4 775	4 795
Autres formations de niveaux IV et V	2 716	1 180	1 712	3 183	3 363	3 444	3 118	3 142	3 067	2 723	2 339
Total Formations professionnelles en lycée dont ULIS en cycle professionnel	725 301	705 361	723 953	705 536	670 271	662 991	666 993	665 190	656 964	648 851	643 763
							3 666	3 915	4 428	4 965	5 486

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEFP

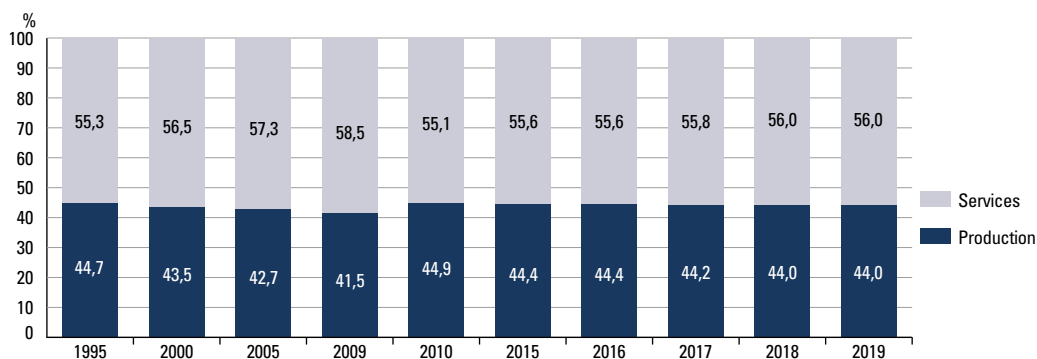
1. Y compris BEP 1 an.

2. Y compris les bac pro en 1 an.

3. Les effectifs d'inscrits en ULIS ne peuvent être déclinés par niveau qu'à partir de la rentrée 2015. Jusqu'en 2014, ils étaient tous regroupés en collège.

Note : la réforme de la voie professionnelle a conduit à l'extinction des entrées en seconde BEP à partir de la rentrée 2011.

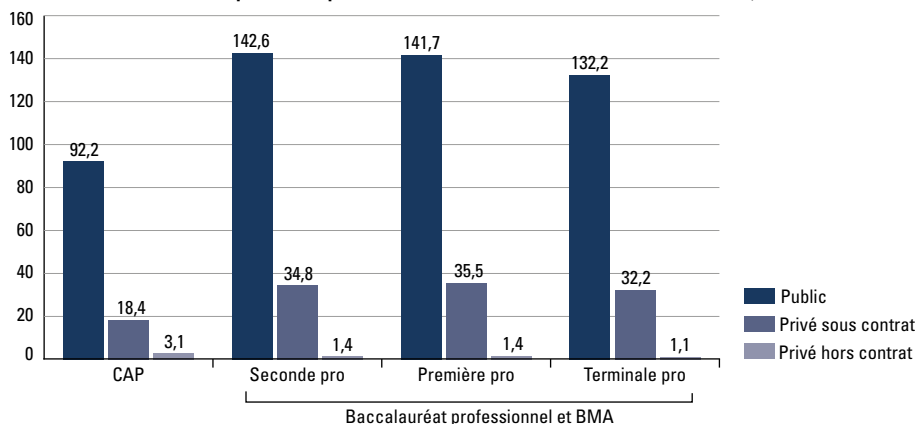
3 Évolution de la répartition des effectifs d'élèves de formations professionnelles en lycée selon le secteur de formation, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEFP

4 Effectifs d'élèves des secteurs public et privé sous et hors contrat à la rentrée 2019, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEFP

À la rentrée 2019, en France métropolitaine et dans les DROM, 643 800 élèves sont inscrits dans une **formation scolaire professionnelle** au sein d'un lycée relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (hors apprentissage) (2).

Contrairement aux formations générales et technologiques en lycée, les garçons sont plus nombreux que les filles : 379 900 garçons (59,0 %) contre 263 900 filles. Ils le sont à la fois dans les préparations au CAP (62,6 %) et dans les préparations au **baccalauréat professionnel** (58,5 %).

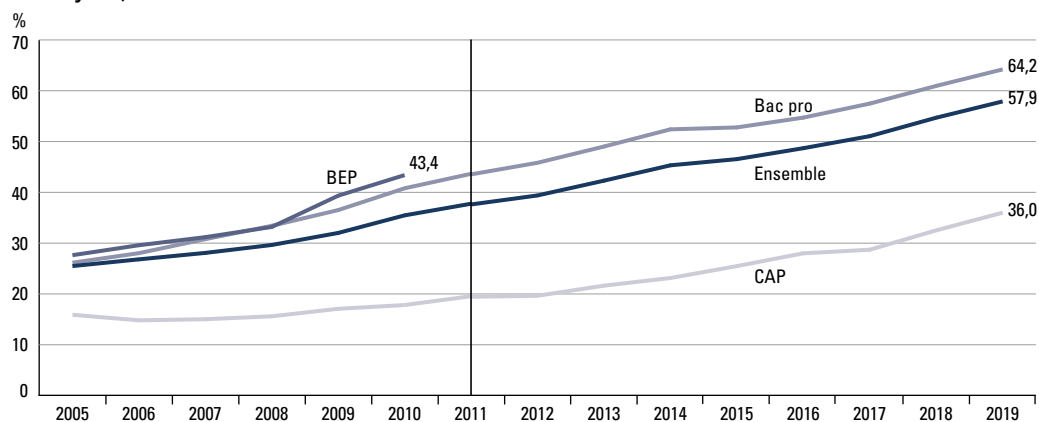
Les diplômes professionnels se préparent également par apprentissage ou dans des établissements relevant d'autres ministères (voir 4.24 et chapitre 5).

Alors que la majorité des élèves de seconde générale et technologique sont « à l'heure » par rapport à l'âge

théorique, les élèves inscrits en formation professionnelle sont souvent en retard. En première année de CAP en deux ans, 67,2 % des élèves sont en retard d'un an ou plus. En seconde professionnelle, ce taux atteint 35,2 %. Les élèves en CAP (excepté les CAP en un an) sont, en moyenne, plus âgés lorsqu'ils sont scolarisés dans un établissement public. À l'inverse, les lycéens préparant un baccalauréat professionnel y sont globalement plus jeunes.

Cependant, ces retards scolaires sont de moins en moins nombreux. En effet, la proportion d'élèves entrant en cycle professionnel âgés de 15 ans et moins est passée d'à peine un quart en 2005 à plus de la moitié (57,9 %) en 2019 pour les classes d'entrée en cycle professionnel (première année de CAP, seconde professionnelle) (1).

1 Évolution de la part des élèves de 15 ans et moins dans les entrants en formation professionnelle en lycée, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

2 Répartition des élèves de formations professionnelles au lycée par âge et par sexe à la rentrée 2019

		Public		Privé sous contrat		Privé hors contrat		Ensemble	
		Total	dont Filles	Total	dont Filles	Total	dont Filles	Total	%
CAP en 1 an	<i>17 ans et moins</i>	237	96	164	101	93	77	494	13,2
	18 ans	553	225	254	177	256	233	1 063	28,4
	19 ans et plus	911	388	433	272	837	745	2 181	58,3
	Total	1 701	709	851	550	1 186	1 055	3 738	100,0
CAP en 2 ans : 1^{re} année	<i>15 ans et moins</i>	14 538	5 180	3 717	1 804	409	223	18 664	32,8
	16 ans	23 569	8 260	3 423	1 633	310	158	27 302	48,0
	17 ans et plus	8 877	2 343	1 783	753	297	149	10 957	19,2
	Total	46 984	15 783	8 923	4 190	1 016	530	56 923	100,0
CAP en 2 ans : 2^e année	<i>16 ans et moins</i>	10 298	3 859	2 870	1 411	394	226	13 562	28,0
	17 ans	19 895	7 131	3 054	1 403	231	125	23 180	47,9
	18 ans et plus	9 566	2 826	1 876	878	228	115	11 670	24,1
	Total	39 759	13 816	7 800	3 692	853	466	48 412	100,0
Bac pro : seconde pro	<i>15 ans et moins</i>	94 046	35 976	20 703	9 683	768	514	115 517	64,8
	16 ans	40 014	15 378	10 214	4 773	450	352	50 678	28,4
	17 ans et plus	8 216	2 934	3 777	1 865	210	164	12 203	6,8
	Total	142 276	54 288	34 694	16 321	1 428	1 030	178 398	100,0
Bac pro/BMA : première pro	<i>16 ans et moins</i>	82 134	33 046	18 056	8 878	662	486	100 852	56,5
	17 ans	43 808	17 216	11 970	5 703	439	351	56 217	31,5
	18 ans et plus	15 627	5 784	5 321	2 581	328	254	21 276	11,9
	Total	141 569	56 046	35 347	17 162	1 429	1 091	178 345	100,0
Bac pro/BMA : terminale pro	<i>17 ans et moins</i>	69 706	28 741	15 478	7 828	572	408	85 756	51,9
	18 ans	44 705	17 901	11 674	5 758	301	236	56 680	34,3
	19 ans et plus	17 678	6 884	5 013	2 545	236	187	22 927	13,9
	Total	132 089	53 526	32 165	16 131	1 109	831	165 363	100,0
Mentions complémentaires	Total	3 887	1 774	862	542	41	35	4 790	
Autres formations de niveaux IV et V	Total	1 924	1 775	375	323	9	3	2 308	
ULIS en formations professionnelles	Total	4 319	1 693	1 167	506			5 486	
Total		514 508	199 410	122 184	59 417	7 071	5 041	643 763	

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

Note : les lignes en italiques sont celles de l'âge théorique des élèves.

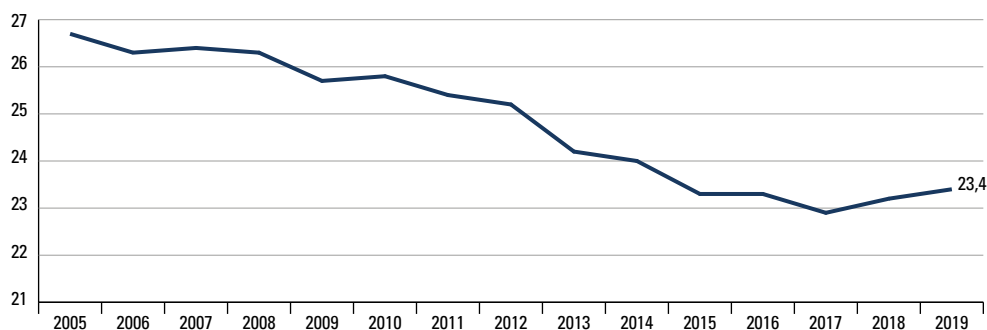
À la rentrée 2019, 23,4% des élèves de troisième générale ont intégré la voie professionnelle sous statut scolaire (1). Cette proportion augmente légèrement pour la seconde année consécutive après avoir diminué de façon presque continue entre 2005 et 2017. La poursuite d'étude dans la voie professionnelle après la troisième générale s'effectue nettement plus souvent en seconde professionnelle (19,3%) qu'en première année de CAP (4,1%) (2).

En revanche, la poursuite d'études dans la voie professionnelle des élèves issus de troisième de Segpa s'effectue très majoritairement en CAP; cependant, depuis 2016, de plus en plus d'élèves de Segpa intègrent une seconde professionnelle (5,5% en 2019 contre 3,0% en 2016).

L'origine scolaire des élèves de CAP sous statut scolaire est plus diversifiée que celle de seconde professionnelle sous statut scolaire. Les élèves issus de troisième générale constituent une petite majorité (55,3%) de ceux qui intègrent un CAP en deux ans alors qu'ils sont très largement majoritaires (89,4%) en seconde professionnelle (3). Parallèlement, un élève de CAP sur quatre est issu d'une troisième Segpa (22,7%) et 6,5% proviennent d'une troisième ULIS.

Les sorties en première année de voie professionnelle restent fréquentes : en 2019, elles concernent près d'un élève sur cinq en CAP et un sur dix en seconde professionnelle (4). Ces sorties des formations dispensées par le ministère en charge de l'Éducation nationale incluent des arrêts d'études, des passages en apprentissage et dans des systèmes de formation relevant d'autres ministères.

1 Évolution de l'entrée dans la voie professionnelle sous statut scolaire dans les établissements de l'Éducation nationale à l'issue de la troisième générale, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris ULIS à partir de 2016, et EREA).

Taux de passage, taux de redoublement, taux de sortie - Voir « Glossaire ».

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

2 Évolution des principaux passages en première année de cycle professionnel scolaire, en %

Passages	2016	2017	2018	2019
Vers 1^{re} année de CAP 2 ans				
3 ^e générale- 1 ^{re} année CAP	4,0	3,9	4,0	4,1
3 ^e Segpa - 1 ^{re} année CAP	63,1	62,7	61,9	60,5
Total 3 ^e - 1 ^{re} année CAP	5,7	5,6	5,5	5,6
Vers 2^{de} pro (bac pro 3 ans)				
3 ^e générale - 2 ^{de} pro	19,3	19,0	19,2	19,3
3 ^e Segpa - 2 ^{de} pro	3,0	3,9	4,9	5,5
Total 3 ^e - 2 ^{de} pro	18,8	18,6	18,8	18,9
2 ^{de} GT - 2 ^{de} Pro	1,3	1,3	1,2	1,0

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.** © DEFP

Lecture : 4,1 % des élèves inscrits en 3^e générale en 2018 sont passés en 1^{re} année de CAP en 2 ans (sous statut scolaire) à la rentrée 2019 dans un établissement du MENJS.

3 Répartition des élèves en début de cycle professionnel scolaire en 2019 selon l'origine scolaire, en %

Origine	1 ^{re} année de CAP 2 ans	2 ^{de} pro
3 ^e (hors Segpa, hors ULIS)	55,3	89,4
3 ^e Segpa	22,7	0,7
ULIS en classe de 3 ^e	6,5	0,4
2 ^{de} GT	1,6	3,3
Redoublants	4,5	3,3
Autres	9,4	2,9
Total	100,0	100,0
Effectifs	59 429	178 821

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.** © DEFP

Lecture : 55,3 % des élèves inscrits (dans un établissement du MENJS) en 1^{re} année de CAP en 2 ans (sous statut scolaire) à la rentrée 2019 viennent de 3^e (hors Segpa, hors ULIS).

4 Évolution des redoublements, passages et sorties de l'Éducation nationale des établissements de l'Éducation nationale (1), en %

		2016	2017	2018	2019
CAP 2 ans 1^{re} année	Redoublement	4,1	4,4	4,5	4,3
	Passage en 2 ^e année	74,7	75,7	74,7	74,9
	Autres orientations	2,1	2,2	2,6	1,8
	Sorties de l'Éducation nationale	19,1	17,7	18,2	19,0
CAP 2 ans 2^e année	Redoublement	5,4	5,1	5,6	5,6
	Passage en bac pro	21,3	21,7	21,1	20,8
	Autres orientations	6,6	7,4	6,9	7,4
	Sorties de l'Éducation nationale	66,7	65,8	66,4	66,2
BMA 2 ans 1^{re} année	Redoublement	1,7	1,8	1,5	1,8
	Passage en 2 ^e année	84,0	87,0	87,2	84,2
	Autres orientations	10,5	1,0	1,4	1,0
	Sorties de l'Éducation nationale	3,8	10,2	9,9	13,0
BMA 2 ans 2^e année	Redoublement	3,0	4,1	4,8	3,2
	Autres orientations et sorties de l'Éducation nationale	97,0	95,9	95,2	96,8
Bac pro 3 ans Seconde pro	Redoublement	3,3	3,3	3,2	3,0
	Passage en bac pro 3 ans : première pro	83,6	84,1	83,4	84,3
	Autres orientations	2,5	2,6	2,8	2,7
	Sorties de l'Éducation nationale	10,6	10,0	10,6	10,0
Bac pro 3 ans Première pro	Redoublement	1,5	1,5	1,9	1,6
	Passage en bac pro 3 ans : terminale pro	87,6	87,4	86,5	86,5
	Autres orientations	0,7	0,7	0,8	0,7
	Sorties de l'Éducation nationale	10,2	10,4	10,8	11,2
Bac pro en 3 ans Terminale pro	Redoublement	5,9	6,2	5,5	5,3
	Autres orientations et sorties de l'Éducation nationale	94,1	93,8	94,5	94,7

► **Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.** © DEFP

1. Compte tenu des faibles effectifs, les évolutions relatives aux BMA doivent être interprétées avec précaution.

À la rentrée 2019, les lycées professionnels de France métropolitaine et des DROM préparent 113 700 élèves à un CAP (2). En CAP, la répartition entre les secteurs de formation est de 54,6 % pour la production et de 45,4 % pour les services. Au total, les élèves préparant un CAP se concentrent dans cinq **spécialités de formation** majeures qui représentent 53,9 % des élèves : « Commerce, vente », « Accueil, hôtellerie, tourisme », « Coiffure, esthétique, autres services aux personnes » pour les services ainsi qu'« Agroalimentaire, alimentation, cuisine » et les spécialités du bâtiment pour la production.

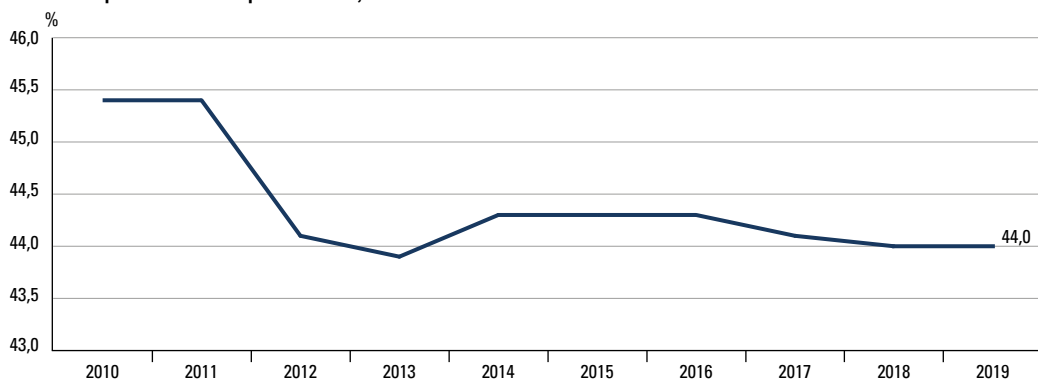
À la rentrée 2019, 523 000 élèves sont inscrits en **baccalauréat professionnel** ou **BMA**, dont 67 800 dans une seconde professionnelle relevant d'une **famille de métiers**, c'est-à-dire d'un regroupement de certaines spécialités de formation mis en place progressivement à partir de la rentrée 2019 (3). La répartition entre les deux secteurs de formation est à l'inverse

de celle des CAP, en faveur cette fois des services avec 58,4 % des élèves. Trois spécialités des services regroupent près de la moitié des élèves : « Commerce, vente », « Spécialités plurivalentes des services » et « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales ». La spécialité « Commerce, vente » concentre à elle seule 21,9 % des élèves (2).

Au total, 44 % des élèves inscrits en CAP, en baccalauréat professionnel ou en BMA préparent un diplôme relevant des spécialités de la production (1). Les filles sont globalement très peu présentes dans les spécialités de la production (18,2 % en CAP et 12,9 % en baccalauréat professionnel ou BMA) alors que dans les spécialités des services, six élèves sur dix sont des filles.

La part du secteur privé est nettement plus faible dans le secteur de la production que dans le secteur des services (2).

1 Proportion d'élèves préparant un CAP, un baccalauréat professionnel ou un BMA inscrits dans une spécialité de la production, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

2 Répartition des élèves préparant un CAP, un baccalauréat professionnel ou un BMA selon la spécialité de formation à la rentrée 2019

Groupes de spécialités de formation	CAP			Bac pro et BMA				
	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	330	0,3	9,7	23,3	6 236	1,2	7,1	7,7
201 Technologie de commandes des transformations industrielles	1 155	1,0	23,5	6,8	891	0,2	6,4	8,3
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	4	€	0,0	25,0	–	–	–	–
211 Productions végétales, cultures spécialisées	440	0,4	3,6	30,9	132	€	0,0	40,2
212 Productions animales, élevages spécialisés	–	–	–	–	152	€	0,0	6,6
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	10	€	0,0	20,0	69	€	0,0	11,6
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.	632	0,6	2,4	9,0	303	0,1	0,0	18,2
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	235	0,2	21,3	32,3	2 594	0,5	9,1	32,7
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	14 755	13,0	16,6	39,1	19 115	3,7	18,0	35,6
222 Transformations chimiques et apparentées	15	€	0,0	13,3	–	–	–	–
223 Métallurgie	717	0,6	19,9	62,3	663	0,1	13,0	47,1
224 Matériaux de construction, verre, céramique	323	0,3	4,6	59,8	717	0,1	19,0	46,6
225 Plasturgie, matériaux composites	222	0,2	6,3	7,2	1 210	0,2	2,1	8,5
227 Énergie, génie climatique	1 963	1,7	11,2	0,7	8 331	1,6	9,9	0,5
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	1 499	1,3	32,7	3,9	8 360	1,6	13,4	30,9
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 123	1,0	24,0	1,5	2 731	0,5	12,0	4,9
232 Bâtiment : construction et couverture	2 805	2,5	3,7	1,8	2 082	0,4	2,9	3,7
233 Bâtiment : finitions	6 313	5,6	4,4	6,6	3 177	0,6	8,2	24,4
234 Travail du bois et de l'ameublement	6 666	5,9	9,5	10,4	12 251	2,3	12,2	11,6
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	493	0,4	0,0	72,4	77	€	0,0	88,3
241 Textile	68	0,1	0,0	92,6	–	–	–	–
242 Habillement	2 433	2,1	10,1	85,7	9 815	1,9	10,4	90,1
243 Cuir et peaux	344	0,3	0,0	63,7	791	0,2	0,0	82,3
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	–	–	–	–	22 506	4,3	12,0	2,8
251 Mécanique générale et de précision, usinage	459	0,4	7,8	17,6	8 581	1,6	10,7	3,8
252 Moteurs et mécanique auto	5 404	4,8	13,5	2,3	24 071	4,6	10,4	3,6
253 Mécanique aéronautique et spatiale	111	0,1	10,8	9,0	2 194	0,4	16,0	8,2
254 Structures métalliques	6 755	5,9	7,6	2,7	11 999	2,3	5,8	3,3
255 Électricité, électronique	6 845	6,0	11,8	1,5	68 705	13,1	16,6	1,8
Total spécialités de la production	62 119	54,6	11,8	18,2	217 753	41,6	12,9	12,5
300 Spécialités plurivalentes des services	133	0,1	5,3	33,1	71 396	13,7	18,4	64,3
311 Transport, manutention, magasinage	3 563	3,1	17,8	8,9	11 493	2,2	13,5	10,8
312 Commerce, vente	18 602	16,4	20,5	50,7	114 455	21,9	24,8	51,8
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	1 165	1,0	22,7	45,2	3 062	0,6	14,9	29,9
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	76	0,1	15,8	42,1	5 715	1,1	48,8	50,4
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	28	€	3,6	78,6	65 168	12,5	32,6	90,0
331 Santé	83	0,1	0,0	34,9	2 961	0,6	31,9	57,3
332 Travail social	4 943	4,3	40,8	95,9	–	–	–	–
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	10 950	9,6	17,1	71,2	11 218	2,1	13,7	46,3
335 Animation culturelle, sportive et de loisirs	24	€	100,0	0,0	–	–	–	–
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	7 819	6,9	53,4	88,8	9 878	1,9	55,9	99,3
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	84	0,1	33,3	44,0	–	–	–	–
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 239	1,1	3,6	56,7	2 501	0,5	3,4	64,7
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	2 841	2,5	44,4	26,3	7 386	1,4	35,3	30,0
Total spécialités des services	51 550	45,4	27,5	60,8	305 233	58,4	25,7	62,1
Ensemble des spécialités	113 669	100,0	18,9	37,6	522 986	100,0	20,4	41,4

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

Letture : 45,4 % des élèves de CAP se forment dans les spécialités des services. 27,5 % des élèves en CAP des services fréquentent un établissement privé. 60,8 % des élèves en CAP des services sont des filles.

© DEFP

3 Répartition des élèves préparant une seconde professionnelle dans les trois premières familles de métiers mises en place à la rentrée 2019

Groupe de spécialités de formation	Famille de métiers	Effectifs
Technologies industrielles fondamentales	Construction durable du bâtiment et des travaux publics	3 948
Spécialités plurivalentes des services	Gestion administrative, du transport et de la logistique	24 840
Commerce, vente	Relation Client	38 969
Total des élèves en seconde professionnelle classée en famille de métiers		67 757

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEFP

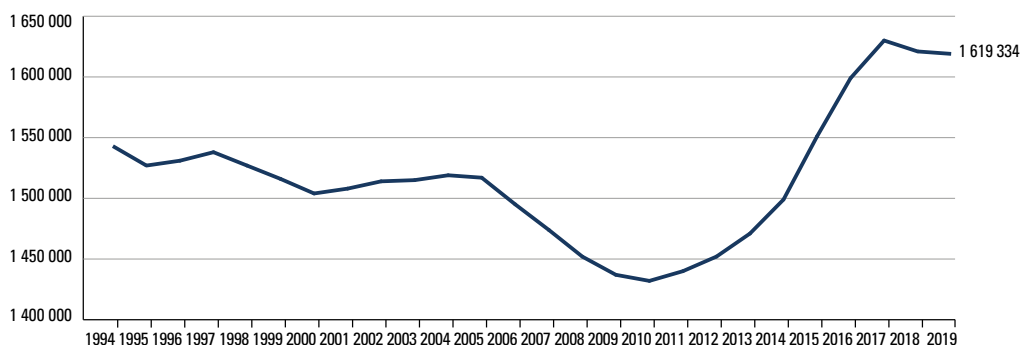
À la rentrée 2019, en France métropolitaine et dans les DROM, les formations générales et technologiques en lycée comptent 1 619 600 élèves (2). Après une hausse des effectifs ininterrompue entre 2010 et 2017, les effectifs ont légèrement diminué en 2018 (- 8 700) puis en 2019 (- 2 200) (1).

Les séries générales accueillent sept élèves de terminale sur dix et les séries technologiques trois sur dix. Entre 1994 et 2003, l'évolution s'est faite au profit de la voie technologique (+ 4 points), avec notamment le développement des séries tertiaires STT/STMG et SMS/ST2S, au détriment de la série littéraire L. Depuis 2004, la tendance s'inverse au profit de la voie générale ; cela s'explique, pour l'essentiel, par la hausse des effectifs de la série S, et dans une moindre mesure

par celle de la série ES (3). À la rentrée 2019, la série L regroupe 10,4 % des élèves de terminale, la série S 37,0 %, et la série ES presque un quart (24,6 %). Par ailleurs, 8,1 % des élèves de terminale sont scolarisés dans les séries technologiques de la production (STI2D et STL) et 19,9 % dans les autres séries.

Les filles sont majoritaires pour l'ensemble des formations générales et technologiques en lycée (54,0 %), avec des disparités selon les séries : elles sont nettement majoritaires dans les séries littéraires (79,1 % en terminale L) et tertiaires (50,7 % en terminale STMG, 86,7 % en ST2S). Elles sont en revanche sous-représentées dans les séries à caractère scientifique (42,2 % dans l'ensemble des classes terminales des séries S, STI2D et STL) (2).

1 Évolution des effectifs des séries générales et technologiques dans les établissements de l'Éducation nationale, hors ULIS



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

Précisions

Mise en place en 1992, l'organisation du second cycle général et technologique a connu une première réforme à la rentrée 2010. En 2019 elle connaît une deuxième réforme qui s'achèvera avec le baccalauréat de la session 2021.

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 19.46.
- B.O. spécial n° 1 du 4 février 2010.
- B.O. spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

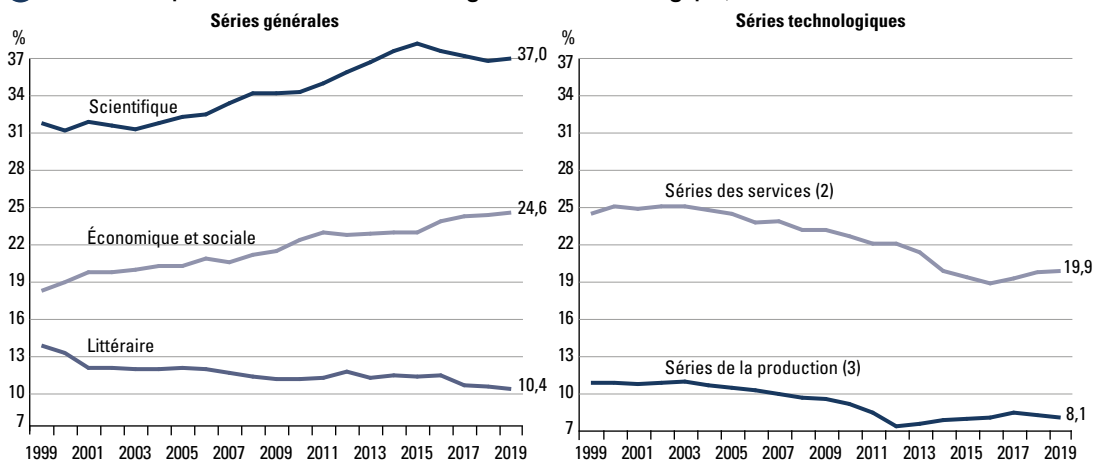
2 Répartition des élèves des formations générales et technologiques selon le sexe et la série à la rentrée 2019

Séries	Public		Privé sous contrat		Privé hors contrat		Public + Privé	
	Total	% filles	Total	% filles	Total	% filles	Total	% filles
Secondes								
Seconde générale et technologique	434 015	54,3	116 996	53,0	2 492	45,8	553 503	53,9
Techno STHR et BT	1 893	52,4	271	50,6	-	-	2 164	52,1
Total Secondes	435 908	54,2	117 267	53,0	2 492	45,8	555 667	53,9
Premières								
Première générale	296 363	56,6	88 208	54,1	1 986	47,5	386 557	56,0
STI2D	25 784	8,1	3 688	6,1	3	-	29 475	7,9
STL	6 761	58,6	1 072	52,3	-	-	7 833	57,8
STMG	62 381	52,8	10 629	49,5	339	28,9	73 349	52,2
ST2S	16 162	85,8	6 008	84,3	4	100,0	22 174	85,4
STD2A	2 644	78,6	1 006	77,9	66	43,9	3 716	77,8
S2TMD	310	59,4	20	50,0	-	-	330	58,8
STHR	2 072	56,4	331	52,6	-	-	2 403	55,8
Brevet de technicien	183	76,0	43	67,4	-	-	226	74,3
Total Premières	412 660	54,3	111 005	53,9	2 398	44,8	526 063	54,2
Terminales								
S	152 801	47,7	45 447	47,1	864	28,5	199 112	47,5
ES	102 102	61,2	28 986	59,8	946	41,3	132 034	60,7
L	45 771	79,0	9 201	79,9	674	71,4	55 646	79,1
STI2D	30 366	8,1	4 116	6,2	1	-	34 483	7,9
STL	7 790	57,2	1 216	52,1	-	-	9 006	56,5
STMG	65 848	51,1	11 090	49,4	385	26,8	77 323	50,7
ST2S	17 289	87,0	6 243	85,9	3	66,7	23 535	86,7
STD2A	2 485	77,8	999	74,5	74	51,4	3 558	76,3
TMD	305	56,4	16	81,3	-	-	321	57,6
STHR	2 037	55,0	292	56,8	33	54,5	2 362	55,2
Brevet de technicien	192	72,4	32	56,3	-	-	224	70,1
Total Terminales	426 986	54,0	107 638	54,6	2 980	42,9	537 604	54,0
ULIS en série GT	160	34,4	70	47,1	-	-	230	38,3
Total	1 275 714	54,2	335 980	53,8	7 870	44,4	1 619 564	54,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

3 Évolution du poids des séries de terminale générale et technologique, hors ULIS, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011) (1), © DEPP
Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

Lecture : en 2019, 10,4 % des élèves de terminale GT sont inscrits en terminale littéraire. Cette proportion s'élevait à 17,6 % en 1994.

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

2. Séries STI/STG/STMG, SMS/ST2S, STD2A, TMD, STHR.

3. Séries STI, STI2D, STL, STAV.

© DEPP

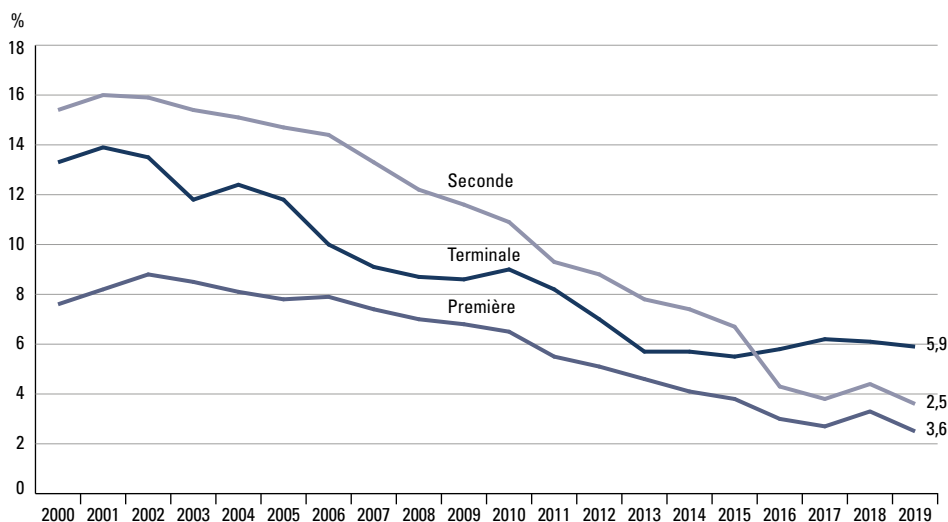
Les élèves scolarisés dans les formations générales et technologiques (GT) en lycée (dans le MENJS) arrivent très souvent « à l'heure », à 15 ans en seconde (86,3 %), à 16 ans en première (83,3 %) et à 17 ans en terminale (77,7 %), **âges théoriques** d'entrée dans ces classes (2). Ces parts ont fortement augmenté depuis la fin des années 1980, où moins de la moitié des élèves étaient « à l'heure » en seconde (3).

Ces évolutions s'expliquent, en premier lieu, par la baisse générale des redoublements dans le primaire et au collège. Les **taux de redoublement** ont également diminué au lycée général et technologique depuis le début des années 2000 (1). Cette tendance à la baisse du redoublement s'est poursuivie à la rentrée 2019, en particulier en seconde et en première (- 0,8 point).

Toutefois, depuis la forte chute en 2016 du redoublement en seconde, le redoublement au lycée s'effectue le plus souvent en terminale (à la rentrée 2019, 5,9 % contre 3,6 % en seconde). Les élèves de seconde sont par ailleurs 2,9 % à se réorienter vers les formations professionnelles en lycée (4). Ce taux de réorientation en voie professionnelle est pratiquement stable depuis 2011.

Les situations particulières liées à l'âge (un an d'avance ou deux ans de retard) sont plus fréquentes dans le secteur privé. Ceci s'explique par une forte hétérogénéité de l'enseignement privé. Quel que soit le secteur d'enseignement, les filles arrivent toujours plus souvent « à l'heure » que les garçons (2).

1 Évolution du taux de redoublement dans les établissements du MENJS, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Taux de passage, taux de sorties - Voir « Glossaire ».

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Sclarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

2 Les formations générales et technologiques en lycée : répartition selon le sexe et l'âge à la rentrée 2019

	Public		Privé sous contrat		Privé hors contrat		Public + Privé	
	Effectifs	dont filles	Effectifs	dont filles	Effectifs	dont filles	Effectifs	%
Seconde								
14 ans ou moins	15 550	7 466	7 035	3 359	261	127	22 846	4,1
<i>15 ans</i>	<i>376 604</i>	<i>207 157</i>	<i>101 113</i>	<i>54 572</i>	<i>1 695</i>	<i>792</i>	<i>479 412</i>	<i>86,3</i>
16 ans	39 444	19 610	8 326	3 805	515	216	48 285	8,7
17 ans ou plus	4 310	2 247	710	344	104	41	5 124	0,9
Total seconde	435 908	236 480	117 184	62 080	2 575	1 176	555 667	100,0
Première								
15 ans ou moins	15 445	7 689	6 556	3 197	211	117	22 212	4,2
<i>16 ans</i>	<i>345 507</i>	<i>191 568</i>	<i>91 268</i>	<i>50 530</i>	<i>1 565</i>	<i>711</i>	<i>438 340</i>	<i>83,3</i>
17 ans	45 748	21 818	11 810	5 433	603	239	58 161	11,1
18 ans ou plus	5 960	2 995	1 281	608	109	43	7 350	1,4
Total première	412 660	224 070	110 915	59 768	2 488	1 110	526 063	100,0
Terminale								
16 ans ou moins	15 598	7 820	6 202	3 079	339	172	22 139	4,1
<i>17 ans</i>	<i>331 034</i>	<i>184 325</i>	<i>84 807</i>	<i>47 915</i>	<i>1 706</i>	<i>739</i>	<i>417 547</i>	<i>77,7</i>
18 ans	66 594	31 860	14 324	6 727	816	328	81 734	15,2
19 ans ou plus	13 760	6 494	2 179	977	245	92	16 184	3,0
Total terminale	426 986	230 499	107 512	58 698	3 106	1 331	537 604	100,0
ULIS en formations GT en lycée (1)	160	55	70	33			230	100,0
Ensemble	1 275 714	691 104	335 681	180 579	8 169	3 617	1 619 564	

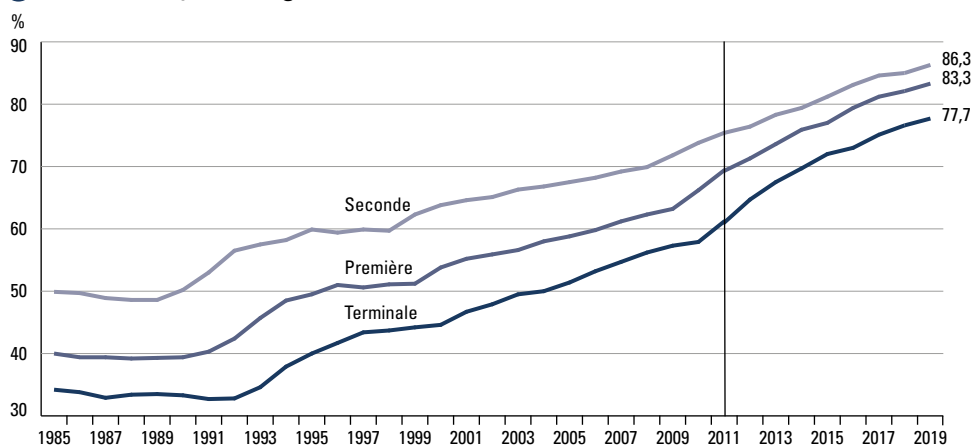
► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

1. Les élèves des dispositifs ULIS sont scolarisés à tous les niveaux, compte tenu de la faiblesse des effectifs, ils n'ont pas été répartis par niveau, par âge et par sexe.

Note : les lignes en italiques sont celles de l'âge théorique des élèves.

3 Évolution des pourcentages d'élèves « à l'heure »



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

4 Évolution des passages, sorties des établissements de l'Éducation nationale, en %

	2016	2017	2018	2019
Passages dans l'Éducation nationale				
Seconde vers lycée professionnel	3,1	3,2	3,2	2,9
Seconde vers première générale	65,4	65,5	65,4	67,2
Seconde vers première technologique	24,2	24,4	23,9	23,1
Total seconde vers première générale et technologique	89,6	89,9	89,4	90,3
Première vers terminale	94,9	95,1	94,3	95,4
Sorties de l'Éducation nationale				
Seconde	3,0	3,0	3,0	2,9
Première	1,9	1,9	2,1	1,8

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

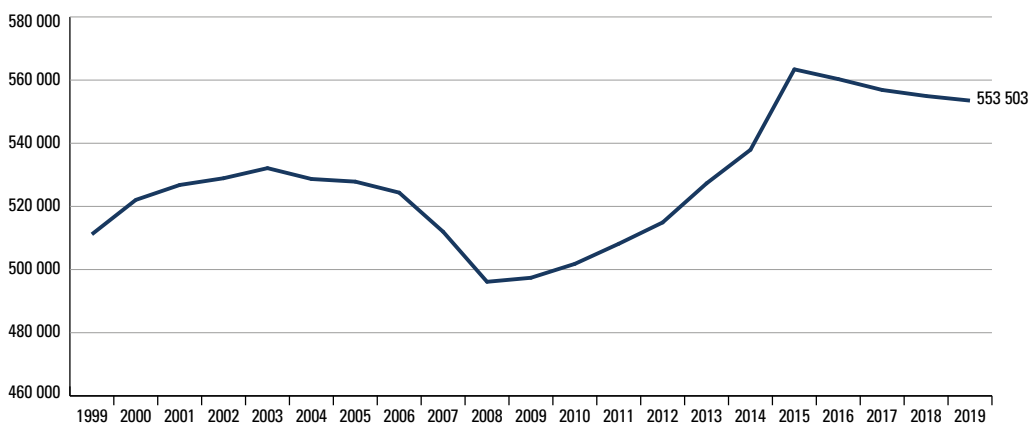
© DEPP

À la rentrée 2019, les **classes de seconde** accueillent 555 700 élèves (France métropolitaine et DROM). Presque tous sont inscrits en seconde générale et technologique (GT) (553 500 élèves, soit 99,6 %). Plus de la moitié sont des filles (53,9 %), les garçons s'orientant davantage vers l'enseignement professionnel à l'issue de la classe de troisième. L'enseignement privé scolarise 21,6 % des élèves de seconde. Depuis 2015, les effectifs de seconde GT sont en baisse (-0,3 % en 2019) (1) (2).

La réforme de la classe de seconde GT en 2019 permet aux élèves de choisir s'ils le souhaitent un ou deux enseignements optionnels (EO) facultatifs. On distingue les EO généraux des EO technologiques. Les enseignements optionnels de langues et cultures

de l'Antiquité de latin et grec peuvent être choisis en plus de ces deux enseignements. 26,6 % des élèves de seconde GT ont choisi un enseignement optionnel général. L'enseignement le plus suivi est la LV3 (7,2 % des secondes GT) puis le latin et l'EPS pour un peu plus de 4 % des élèves de seconde GT (3). Un élève sur cinq environ a choisi de suivre un enseignement optionnel de type technologique. Les enseignements les plus suivis sont sciences de l'ingénieur (5,3 %), sciences et laboratoire (4,5 %) et management et gestion (4,3 %). Les options culture et pratique du théâtre, de la danse ou de la musique proposées aux élèves qui choisiront une première sciences et technique du théâtre, de la musique et de la danse sont relativement peu choisies de même que l'option hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (4).

1 Évolution des effectifs de seconde générale et technologique dans les établissements de l'Éducation nationale, hors ULIS



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Options ou enseignements au choix du second degré - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- RERS 4.09 : « Les formations générales et technologiques par série ».

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

2 Répartition des élèves de seconde à la rentrée 2019

	Seconde GT	Seconde spécifique		Total (1)
		STHR	BT	
Public	434 015	1 843	50	435 908
Privé	119 488	240	31	119 759
Ensemble (1)	553 503	2 083	81	555 667
Répartition (%)	99,6	0,4	ε	100,0
Part des filles (%)	53,9	52,5	42,0	53,9

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

1. Effectif hors ULIS.

3 Répartition des élèves de seconde GT selon l'enseignement optionnel facultatif général suivi à la rentrée 2019

	Public	Privé	Total	Part sur le total des secondes GT	Garçons	Filles	Part des filles (%)
LV3	28 398	11 223	39 621	7,2	12 629	26 992	68,1
Langues et cultures de l'antiquité : latin	15 475	9 399	24 874	4,5	10 043	14 831	59,6
EPS	18 587	5 431	24 018	4,3	16 153	7 865	32,7
Arts plastiques	14 197	6 543	20 740	3,7	5 284	15 456	74,5
Théâtre	8 084	2 643	10 727	1,9	3 247	7 480	69,7
Cinéma-audiovisuel	7 712	1 333	9 045	1,6	4 368	4 677	51,7
Langues et cultures de l'antiquité : grec	4 221	2 152	6 373	1,2	2 633	3 740	58,7
Musique	4 706	1 244	5 950	1,1	2 126	3 824	64,3
Histoire des arts	2 730	527	3 257	0,6	940	2 317	71,1
Danse	1 537	95	1 632	0,3	200	1 432	87,7
Langue des signes française	663	360	1 023	0,2	174	849	83,0
Arts du cirque	122	1	123	0,0	31	92	74,8
Écologie-agronomie-territoires-développement durable	35	4	39	0,0	16	23	59,0
Ensemble (1)	106 467	40 955	147 422	26,6	57 844	89 578	60,8

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

1. Effectif hors ULIS.

Lecture : 26,6 % des élèves de 2^{ème} GT suivent un enseignement optionnel général. 7,2 % des 2^{ème} GT suivent une LV3 ; 68,1 % de ces élèves sont des filles.

4 Répartition des élèves de seconde GT selon l'enseignement optionnel facultatif technologique suivi à la rentrée 2019

	Public	Privé	Total	Part sur le total des secondes GT	Garçons	Filles	Part des filles (%)
Sciences de l'ingénieur	24 049	5 419	29 468	5,3	24 910	4 558	15,5
Sciences et laboratoire	19 450	5 184	24 634	4,5	10 674	13 960	56,7
Management et gestion	15 767	8 210	23 977	4,3	10 773	13 204	55,1
Santé et social	9 652	3 793	13 445	2,4	1 838	11 607	86,3
Création et innovation technologiques	8 756	1 769	10 525	1,9	8 830	1 695	16,1
Biotechnologies	5 571	2 587	8 158	1,5	3 261	4 897	60,0
Création et culture - design	2 310	1 145	3 455	0,6	817	2 638	76,4
Culture et pratique de la danse	132	-	132	0,0	16	116	87,9
Culture et pratique de la musique	132	-	132	0,0	71	61	46,2
Pratiques sociales et culturelles	65	78	143	0,0	61	82	57,3
Pratiques professionnelles	46	19	65	0,0	31	34	52,3
Culture et pratique du théâtre	35	-	35	0,0	6	29	82,9
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	32	17	49	0,0	13	36	73,5
Ensemble (1)	85 997	28 221	114 218	20,6	61 301	52 917	46,3

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

1. Effectif hors ULIS.

Lecture : 20,6 % des élèves de seconde GT suivent un enseignement optionnel technologique à la rentrée 2019. 5,3 % des secondes GT suivent « Sciences de l'ingénieur » ; 15,5 % de ces élèves sont des filles.

À la rentrée 2019, l'enseignement de spécialité le plus largement choisi en première générale est les mathématiques (1), 68,7 % des élèves ayant opté pour cette spécialité. C'est le seul enseignement choisi par la majorité des élèves : le deuxième, la physique-chimie, n'est suivi que par une petite moitié (46,7 %) des premières générales. Choisis par 42,9 % des élèves, les sciences de la vie et de la Terre occupent la troisième place, devant les sciences économiques et sociales (39,2 %), l'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (34,9 %) et les langues, littérature et cultures étrangères et régionales (28,4 %). L'enseignement humanités, littérature et philosophie concerne un peu moins d'un élève sur cinq (18,1 %) alors que les 12 autres spécialités sont choisies par moins d'un élève sur dix.

Si les mathématiques restent la spécialité la plus choisie, elle l'est bien plus fréquemment par les garçons (77,8 % contre 61,4 % des filles). Chez les garçons, la physique-chimie est également choisie majoritairement (56,5 %), alors que chez les filles, ce n'est que le cinquième enseignement de spécialité le plus choisi (39 %). Les sciences de la vie et de la Terre sont le second enseignement le plus suivi par les filles (44,7 %) mais, pour cette discipline, l'écart entre garçons et filles est faible, de même pour les sciences économiques et sociales. En revanche, les langues et les humanités sont bien plus souvent suivies par les filles alors que les sciences de l'ingénieur et le numérique sont largement dispensés devant des garçons.

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Taux de passage, taux de sorties - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Note d'Information* : 19.48.

1 Effectifs d'élèves de première générale par enseignement de spécialité à la rentrée 2019

Enseignement de spécialité	Effectifs d'élèves ayant choisi l'enseignement	Part d'élèves ayant choisi l'enseignement (%)	Part de filles ayant choisi l'enseignement (%)	Part de garçons ayant choisi l'enseignement (%)
Mathématiques	265 423	68,7	61,4	77,8
Physique-chimie	180 616	46,7	39,0	56,5
Sciences de la vie et de la Terre	165 862	42,9	44,7	40,6
Sciences économiques et sociales	151 496	39,2	42,4	35,1
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	134 993	34,9	39,1	29,6
Langues, littérature et cultures étrangères et régionales (1)	109 661	28,4	34,9	20,1
Humanités, littérature et philosophie	70 015	18,1	25,3	9,0
Numérique et sciences informatiques (NSI)	31 503	8,1	2,6	15,2
Sciences de l'ingénieur (SI)	22 432	5,8	1,6	11,1
Arts plastiques	12 004	3,1	4,2	1,7
Cinéma-audiovisuel	4 357	1,1	1,2	1,1
Théâtre	2 784	0,7	0,9	0,4
Histoire des arts	2 603	0,7	0,9	0,3
Musique	1 943	0,5	0,6	0,4
Littérature et LCA latin	1 037	0,3	0,4	0,2
Danse	514	0,1	0,2	0,0
Littérature et LCA grec	294	0,1	0,1	0,1
Arts du cirque	92	0,0	0,0	0,0
Biologie, écologie (2)	22,0	0,0	0,0	0,0

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.**

© DEPP

1. Les 104 élèves ayant choisi deux LLCER ne sont comptés qu'une fois.

2. Les 22 élèves ayant choisi l'enseignement biologie écologie sont concentrés dans trois établissements (sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation nationale), mais généralement cet enseignement est proposé dans les lycées agricoles.

À la rentrée 2019, 473 triplettes d'enseignements de spécialité ont été choisies par les élèves de première générale. Les 15 triplettes les plus courantes concernent quatre élèves sur cinq (1). La combinaison « mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre », la plus choisie, concerne 28,3 % des élèves. Toutes les autres triplettes sont nettement moins choisies, par 8,1 % des élèves pour la deuxième – « histoire-géographie-géopolitique, mathématiques, sciences économiques et sociales » – et 7,2 % pour la troisième, « histoire-géographie-géopolitique, langues et cultures étrangères et régionales, sciences économiques et sociales ». Les autres triplettes concernent moins de 5 % des élèves. Garçons et filles suivent des enseignements relativement différents, même s'ils

privilégient tous les deux la triplette « mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre » dans des proportions similaires (respectivement 27,7 % et 28,8 %) (2) (3). Parmi les cinq triplettes les plus choisies par les garçons, figurent les combinaisons « mathématiques, physique-chimie » associées soit à « sciences de l'ingénieur » (8,3 %), soit à « numérique » (8,2 %) alors que ces enseignements ne sont pratiquement pas suivis par les filles. La triplette « histoire-géographie-géopolitique, langues et cultures étrangères et régionales, sciences économiques et sociales » figure tant pour les filles que pour les garçons dans les cinq triplettes les plus courantes, mais est relativement plus prisée par les filles que les garçons (8,4 % contre 5,6 %).

Précisions

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 19.48.

1 Effectifs d'élèves de première générale par triplète d'enseignements de spécialité à la rentrée 2019

Triplète d'enseignements de spécialité	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)
Mathématiques, physique-chimie, SVT	109 550	28,3
Histoire-géographie-politique, mathématiques, SES	31 221	8,1
Histoire-géographie-politique, langues littérature, SES	27 746	7,2
Histoire-géographie-politique, humanités littérature philosophie, SES	17 214	4,5
Histoire-géographie-politique, humanités littérature philosophie, langues-littérature	17 009	4,4
Mathématiques, physique-chimie, sciences de l'ingénieur	16 560	4,3
Mathématiques, numérique-sciences informatiques, physique-chimie	16 050	4,2
Langues littérature, mathématiques, SES	13 059	3,4
Mathématiques, SVT, SES	12 845	3,3
Mathématiques, physique-chimie, SES	12 273	3,2
Histoire-géographie-politique, SVT, SES	8 147	2,1
Langues et littérature, mathématiques, physique-chimie	8 081	2,1
Humanités littérature et philosophie, langues littérature, SES	7 136	1,8
Histoire-géographie-politique, mathématiques, physique-chimie	5 871	1,5
Langues-littérature, mathématiques, SVT	4 760	1,2
Autres	79 073	20,5

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

2 Les cinq triplètes d'enseignements de spécialité les plus suivies par les filles à la rentrée 2019

Triplète d'enseignements de spécialité	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)
Mathématiques, physique-chimie, SVT	62 302	28,8
Histoire-géographie-politique, langues littérature, SES	18 131	8,4
Histoire-géographie-politique, mathématiques, SES	16 837	7,8
Histoire-géographie-politique, humanités littérature philosophie, langues-littérature	13 450	6,2
Histoire-géographie-politique, humanités littérature philosophie, SES	12 535	5,8
Autres	93 038	43,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

3 Les cinq triplètes d'enseignements de spécialité les plus suivies par les garçons à la rentrée 2019

Triplète d'enseignements de spécialité	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)
Mathématiques, physique-chimie, SVT	47 248	27,7
Histoire-géographie-politique, mathématiques, SES	14 384	8,4
Mathématiques physique, chimie, sciences de l'ingénieur	14 061	8,3
Mathématiques numérique, sciences informatiques, physique-chimie	13 897	8,2
Histoire-géographie-politique, langues littérature, SES	9 615	5,6
Autres	71 097	41,7

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

À la rentrée 2019, 537 600 élèves sont scolarisés en classe de terminale générale et technologique dont 71,9 % en terminale générale ; les effectifs sont stables par rapport à 2018 (1). En plus du tronc commun imposé, les programmes d'enseignement prévoient des options au choix, différentes selon les séries.

En terminale S, près de neuf élèves sur dix optent pour la dominante SVT (2). Les approfondissements de SVT et de physique-chimie concernent respectivement 40,2 % et 20,9 % des élèves de terminale S (3). 21,2 % des élèves choisissent les mathématiques comme enseignement de spécialité de la dominante SVT. L'« informatique et sciences du numérique » concerne 6,3 % des élèves de terminale S.

En terminale ES, les deux enseignements de spécialité « approfondissement de l'économie » et « sciences sociales et politiques » sont retenus respectivement par un élève sur huit et un élève sur trois. Les mathématiques concernent un élève sur deux.

En terminale L, plus d'un élève sur deux choisit les langues vivantes et un cinquième les « arts ». Les spécialités « droit et grands enjeux du monde contemporain » et « mathématiques » attirent respectivement 15,2 % et 9,2 % des élèves. Les langues anciennes sont choisies par 1,0 % de lycéens en terminale L.

23,0 % des élèves de terminales générales suivent une ou deux options facultatives. En série technologique, la part des élèves concernés par un enseignement facultatif est nettement plus faible (5,4 %). Cela tient pour partie à l'offre plus réduite (4).

Précisions

Champ - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements du second degré relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA, hors ULIS).

Dans toutes les séries générales, les élèves peuvent choisir au plus, deux enseignements facultatifs parmi les langues et cultures de l'antiquité, les langues vivantes (LV3), l'EPS (en option facultative ou en enseignement complémentaire), les matières artistiques et en série L et ES, l'informatique et la création numérique (ICN).

Dans les séries technologiques, les élèves peuvent choisir, au plus, deux enseignements facultatifs parmi l'EPS et les matières artistiques.

En série scientifique (S), les élèves doivent choisir un enseignement spécifique dominant parmi SVT et SI.

Les élèves en dominante SVT suivent obligatoirement un enseignement de spécialité parmi SVT, mathématiques, physique-chimie et informatique et sciences du numérique.

Dans le cas du choix de la dominante SI, l'enseignement de spécialité est facultatif.

En série littéraire (L), les élèves doivent choisir un enseignement de spécialité parmi les mathématiques, les langues et cultures de l'antiquité (latin ou grec), une langue vivante approfondie ou renforcée (la LV1 ou la LV2), une autre langue vivante (LV3), une matière artistique ou « droit et grands enjeux du monde contemporain ».

Dans la série économique (ES), les élèves doivent choisir un enseignement de spécialité parmi les sciences sociales et politiques, l'économie approfondie et les mathématiques.

Options ou enseignements au choix du second degré, arts (enseignement obligatoire et facultatif) - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- RERS 4.09 : « Les formations générales et technologiques par série ».

1 Répartition des élèves de terminale par série à la rentrée 2019

	Terminales générales			Terminales technologiques								Total
	S	ES	L	STI2D	STL	STMG	ST2S	STD2A	TMD	STHR	BT	
Public	152 801	102 102	45 771	30 366	7 790	65 848	17 289	2 485	305	2 037	192	426 986
Privé	46 311	29 932	9 875	4 117	1 216	11 475	6 246	1 073	16	325	32	110 618
Ensemble	199 112	132 034	55 646	34 483	9 006	77 323	23 535	3 558	321	2 362	224	537 604
Répartition (%)	37,0	24,6	10,4	6,4	1,7	14,4	4,4	0,7	0,1	0,4	ε	100,0
Part des filles (%)	47,5	60,7	79,1	7,9	56,5	50,7	86,7	76,3	57,6	55,2	70,1	54,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS. Hors ULIS.

© DEFP

2 Les enseignements obligatoires au choix ou facultatifs suivis par les élèves de terminale à la rentrée 2019

Terminales	Enseignements obligatoires au choix (y compris spécialité) ou facultatifs							Maths
	Latin	Grec ancien	LV3	LV renf.	Droit & grands enjeux du monde	Sc. sociales & politiques	Économie approf.	
S	13 266	3 102	11 784					49 224
ES	3 946	846	10 069				45 839	17 473
L	3 068	980	6 108	26 313	8 483			5 072

Terminales	Physique-chimie	Sc. de la vie et Terre (1)		Sc. de l'ingénieur	Informatique	ICN	Arts	EPS (2)	Effectifs des terminales (3)
		dominante	spécialité						
S	46 536	176 542	80 601	2 253	18 662		13 208	8 526	199 112
ES						355	9 350	4 570	132 034
L						87	20 157	635	55 646
STI2D							705	1 009	34 483
STL							233	203	9 006
STMG							2 281	1 870	77 323
ST2S							600	534	23 535
STD2A							468	41	3 558

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS. Hors ULIS.

© DEFP

1. Cet enseignement peut être suivi comme dominante et/ou comme spécialité. Certains élèves sont donc comptés deux fois pour cette matière.

2. Option facultative ou enseignement de complément.

3. Effectifs hors terminales TMD, STHR, adaptation, BT pour lesquelles les enseignements facultatifs sont très peu suivis.

3 L'enseignement de spécialité en terminale générale à la rentrée 2019, en %

Séries	Enseignement de spécialité	Public	Privé	Total	Part des filles (%)
S	SVT - Maths (1)	19,5	26,7	21,2	41,4
	SVT - Physique-chimie	20,1	23,7	20,9	48,0
	SVT - Sc. de la vie et Terre	40,8	38,3	40,2	62,5
	SVT - Informatique	6,6	5,4	6,3	28,4
	Sciences de l'ingénieur (2)	13,0	5,9	11,3	15,1
Total terminale S	100,0	100,0	100,0	47,5	
ES	Sciences sociales et politiques	36,5	31,2	35,3	61,7
	Économie approfondie	14,2	9,9	13,2	55,6
	Mathématiques	49,3	58,8	51,5	61,4
	Total terminale ES	100,0	100,0	100,0	60,8
L	LV renforcée	46,9	53,5	48,1	78,5
	LV3	4,7	2,2	4,3	83,7
	Langues anciennes	0,8	1,9	1,0	79,4
	Arts	24,4	11,7	22,2	76,5
	Droit & grands enjeux du monde	14,8	17,2	15,2	80,6
	Mathématiques	8,3	13,6	9,2	83,7
	Total terminale L	100,0	100,0	100,0	79,1

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS. Hors ULIS.

© DEFP

1. Dominante « Sciences de la vie et de la Terre », enseignement de spécialité « Mathématiques ».

2. La dominante « Sciences de l'ingénieur » est assimilée à un enseignement de spécialité.

4 Les enseignements facultatifs en terminale selon la série à la rentrée 2019

Séries	Au moins un enseignement facultatif					Effectifs des terminales
	Public	Privé	Total	%	dont deux	
S	36 430	11 502	47 932	24,1	2 548	199 112
ES	17 015	6 446	23 461	17,8	592	132 034
L	14 182	3 409	17 591	31,6	849	55 646
Séries générales	67 627	21 357	88 984		3 989	386 792
%	22,5	24,8		23,0	1,0	
STI2D	1 413	307	1 720	5,0	10	34 483
STL	378	62	440	4,9	4	9 006
STMG	3 528	696	4 224	5,5	40	77 323
ST2S	860	288	1 148	4,9	9	23 535
STD2A	217	263	480	13,5	30	3 558
Séries techno. (1)	6 396	1 616	8 012		93	147 905
%	5,2	6,7		5,4	0,1	
Ensemble	74 023	22 973	96 996		4 082	534 697
	17,4	20,8		18,1	0,8	

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS. Hors ULIS.

© DEFP

1. Effectifs hors terminales TMD, STHR, adaptation, BT pour lesquelles les enseignements facultatifs sont très peu suivis.

Lecture : 18,1 % des élèves de terminale suivent une ou deux options facultatives. Ils sont seulement 0,8 % à en suivre deux.

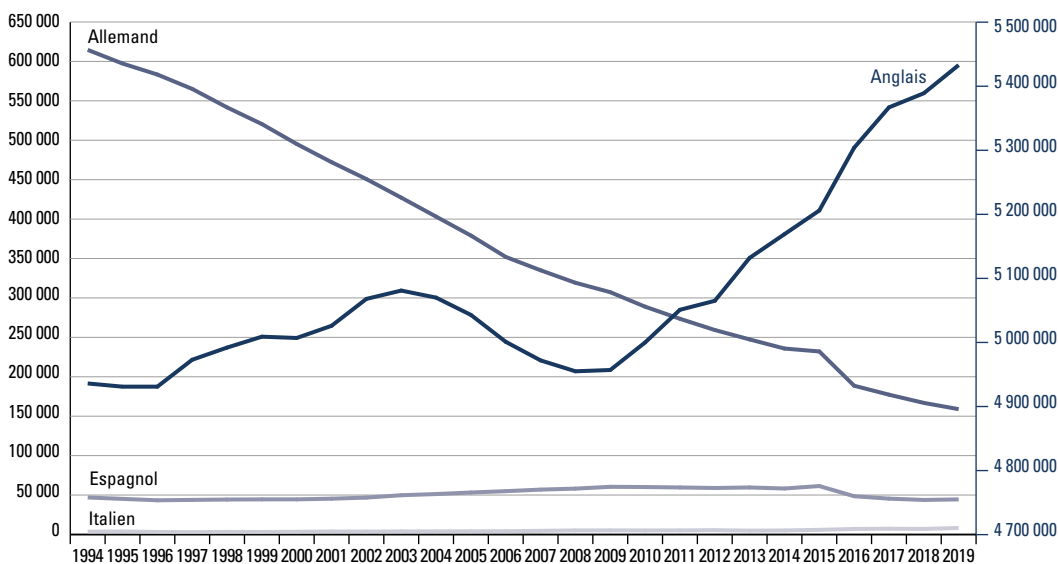
À la rentrée 2019, 96,1% des élèves du second degré qui suivent une première langue étudient l'anglais en LV1 (2). L'allemand est choisi par 2,8% des élèves suivant une première langue vivante. Le « bilanguisme » dès la classe de sixième concerne 15,5% des élèves de sixième. Depuis 1994, on constate une baisse presque ininterrompue des élèves qui suivent l'allemand en première langue vivante (1). Sur la même période, le nombre d'élèves étudiant l'espagnol ou l'italien en première langue reste relativement stable : entre 45 000 et 60 000 hispanophones et entre 3 000 et 8 000 italophones. Le nombre d'élèves ayant choisi l'anglais en première langue fluctue beaucoup plus et suit les évolutions des effectifs du second degré, puisque les élèves choisissent massivement l'anglais en première langue : 85% environ en 1994, 96% en 2019.

La part des élèves qui suivent un enseignement de deuxième langue vivante est de 79,3% (3). C'est le cas des trois quarts des élèves dans les formations de collège et de la quasi-totalité au lycée général et technologique (GT), mais d'un peu plus d'un tiers des élèves dans les formations professionnelles au lycée.

L'espagnol comme deuxième langue est étudié par 72,2% des élèves du second degré qui en étudient une et l'allemand par 16,3% d'entre eux.

5,7% des élèves de lycées GT étudient une troisième langue vivante à la rentrée 2019. Parmi ceux-ci, 36,5% apprennent l'italien, 18,8% le chinois et 15,9% l'espagnol. Les autres langues étudiées concernent chacune moins de 6 000 élèves : 5,9% des élèves ayant une troisième langue étudient le russe, 4,5% une langue régionale, 4,3% le japonais et 4,1% l'arabe. Viennent ensuite le portugais (3,4%) et l'allemand (2,3%) (4).

1 Évolution des effectifs d'élèves du second degré selon la première langue vivante (anglais, allemand, espagnol, italien) dans les établissements de l'Éducation nationale



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

Précisions

Langues vivantes - Voir « Glossaire ».

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

2 Effectifs d'élèves du second degré selon la première langue vivante étudiée à la rentrée 2019

	Effectif total de la classe	Élèves étudiant une LV1		Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (1)
		Effectifs	%					
Sixième (2)	836 109	835 069	99,9	34 199	791 688	5 609	1 570	2 003
Cinquième	821 583	820 890	99,9	28 807	784 181	4 858	1 276	1 768
Quatrième	818 657	818 024	99,9	28 022	783 215	4 107	1 060	1 620
Troisième	810 487	809 585	99,9	24 435	779 148	3 564	868	1 570
Dispositif relais	106	58	54,7	1	57	-	-	-
ULIS en collège	39 779	33 844	85,1	887	32 776	136	36	9
Segpa	86 435	86 299	99,8	2 533	83 481	282	1	2
Total formations en collège (y compris Segpa)	3 413 156	3 403 769	99,7	118 884	3 254 546	18 556	4 811	6 972
Seconde	555 667	555 036	99,9	11 967	536 113	4 613	1 190	1 153
Première	526 063	525 970	99,9	9 862	509 069	4 902	1 059	1 078
Terminale	537 604	536 935	99,9	10 154	516 248	8 255	866	1 412
ULIS en lycée GT	230	217	94,3	1	215	1	-	-
Total formations GT	1 619 564	1 618 158	99,9	31 984	1 561 645	17 771	3 115	3 643
Total formations professionnelles	643 763	634 062	98,5	8 047	617 511	8 151	295	58
Ensemble	5 676 483	5 655 989	99,6	158 915	5 433 702	44 478	8 221	10 673
%				2,8	96,1	0,8	0,1	0,2
Public	4 468 483	4 455 278	99,7	131 645	4 272 431	34 367	7 994	8 841
Privé	1 208 000	1 200 711	98,9	27 270	1 161 271	10 111	227	1 832

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

1. Y compris langues apprises par correspondance.

2. En sixième, le « bilanguisme » concerne 129 770 élèves (15,5 % des effectifs de sixième) dont 126 529 élèves sont en classes de sixième bilangue.

Lecture : en 2019, 99,6 % des élèves du second degré apprennent une première langue vivante. Parmi eux, 2,8 % apprennent l'allemand.

© DEFP

3 Effectifs d'élèves du second degré selon la deuxième langue vivante étudiée à la rentrée 2019

	Effectif total de la classe	Élèves étudiant une LV2		Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (1)	dont langues régionales
		Effectifs	%						
Sixième (2)	836 109	129 758	15,5	53 027	37 986	26 687	6 020	6 038	516
Cinquième (2)	821 583	818 850	99,7	112 624	36 412	609 127	47 744	12 943	190
Quatrième	818 657	816 494	99,7	115 870	34 500	607 209	46 734	12 181	102
Troisième	810 487	806 928	99,6	119 610	30 123	601 257	43 977	11 961	143
ULIS en collège	39 771	17 254	43,4	1 009	396	14 174	1 383	292	86
Total formations en collège (3)	3 326 607	2 589 284	77,8	402 140	139 417	1 858 454	145 858	43 415	1 037
Seconde	555 667	553 902	99,7	106 394	18 759	391 879	27 494	9 376	474
Première	526 063	524 709	99,7	97 225	16 724	376 417	25 186	9 157	713
Terminale	537 604	535 333	99,6	99 223	20 310	380 664	25 722	9 414	738
ULIS en lycée GT	230	179	77,8	22	2	141	9	5	-
Total formations GT	1 619 564	1 614 123	99,7	302 864	55 795	1 149 101	78 411	27 952	1 925
Total formations professionnelles	643 763	231 368	35,9	19 162	5 425	193 561	10 880	2 340	436
Ensemble	5 589 934	4 434 775	79,3	724 166	200 637	3 201 116	235 149	73 707	3 398
%				16,3	4,5	72,2	5,3	1,7	0,1
Public	4 386 326	3 476 963	79,3	559 249	165 374	2 496 959	200 841	54 540	2 512
Privé	1 203 608	957 812	79,5	164 917	35 263	704 157	34 308	19 167	886

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

1. Y compris langues régionales et langues apprises par correspondance.

2. Depuis la rentrée 2016, l'apprentissage d'une deuxième langue vivante est obligatoire dès la cinquième et pour les sixièmes bilangues.

3. Hors Segpa et dispositifs relais.

Lecture : en 2019, 79,3 % des élèves du second degré apprennent une deuxième langue vivante. Parmi eux, 16,3 % apprennent l'allemand.

© DEFP

4 Effectifs d'élèves du second degré selon la troisième langue vivante étudiée à la rentrée 2019

	Effectif total de la classe	Élèves étudiant une LV3		Italien	Chinois	Espagnol	Russe	Langues régio.	Japo-nais	Arabe	Portu-gais	Alle-mand	Hébreu	Anglais	Autres (1)
		Effec-tifs	%												
Seconde	555 667	39 817	7,2	14 630	7 484	6 393	2 497	1 373	1 950	1 772	1 260	768	259	88	1 343
Première	526 063	25 076	4,8	8 981	5 078	3 917	1 573	932	1 120	983	843	609	183	36	821
Terminale	537 604	28 072	5,2	10 354	4 901	4 466	1 461	1 873	931	1 079	1 044	728	181	83	971
ULIS en lycée GT	230	7	3,0	4	-	-	-	1	-	-	-	2	-	-	-
Total formations GT	1 619 564	92 972	5,7	33 969	17 463	14 776	5 531	4 179	4 001	3 834	3 147	2 107	623	207	3 135
%				36,5	18,8	15,9	5,9	4,5	4,3	4,1	3,4	2,3	0,7	0,2	3,4
Public	1 275 714	66 515	5,2	25 447	10 285	9 872	4 712	3 494	2 621	3 567	2 998	1 468	296	80	1 675
Privé	343 850	26 457	7,7	8 522	7 178	4 904	819	685	1 380	267	149	639	327	127	1 460

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

1. Y compris langues apprises par correspondance.

Lecture : en 2019, 5,7 % des élèves du second degré apprennent une troisième langue vivante. Parmi eux, 36,5 % apprennent l'italien.

© DEFP

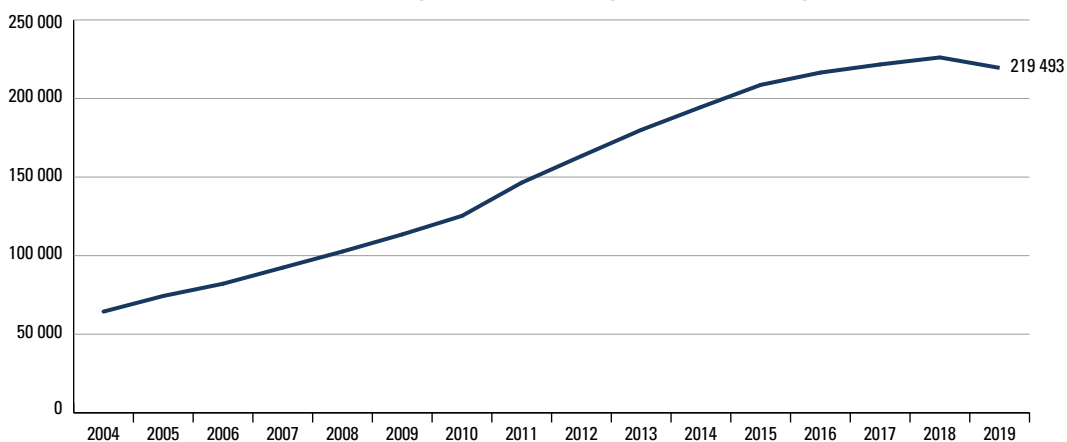
Les sections européennes ou internationales (**sections linguistiques**) scolarisent 335 700 élèves à la rentrée 2019, soit 6,1 % des élèves du second degré (hors Segpa, ULIS et dispositifs relais) de France métropolitaine et des DROM (2) (3). Au collège, elles concernent 2,8 % des élèves, en lycée général et technologique (GT) 13,6 %, et dans les formations professionnelles 3,6 %. En lycée général et technologique, les effectifs des sections linguistiques diminuent de 2,9 % après une hausse ininterrompue depuis 2004 (1).

Pour l'ensemble du second degré, les filles sont surreprésentées en sections linguistiques (60,4 %), particulièrement lorsque la langue de section est l'espagnol (68,6 % de filles) ou l'italien (63,5 %).

Moins de 5 % des élèves sont accueillis dans ces structures en Corse, en Guyane et en Guadeloupe, et plus de 7 % en Bretagne, en Normandie, et à La Réunion (3). Dans la région Grand Est, 28,3 % des élèves en sections linguistiques sont en sections d'allemand. Les sections d'espagnol sont surreprésentées dans les régions du Sud-Ouest, du Sud ainsi que dans les DROM sauf à Mayotte ; celles d'italien le sont en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La scolarisation dans une section linguistique est fortement liée à l'**origine sociale**. Ainsi, en lycée GT, 8,5 % des élèves d'origine sociale défavorisée y sont scolarisés, contre 20,2 % d'origine très favorisée (4).

1 Évolution des élèves de second cycle général et technologique en section linguistique



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 19.46.

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

2 Répartition des élèves en section linguistique selon la langue de la section à la rentrée 2019

	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Portugais	Russe et langues o.	Autres	Total en section
Total formations en collège (hors Segpa, ULIS, dispo. relais) (1)	67 177	6 497	12 691	3 215	614	2 596	494	93 284
Total formations GT en lycée (hors ULIS)	162 813	19 387	27 953	6 383	626	2 050	281	219 493
Total formations professionnelles en lycée (hors ULIS)	18 849	1 280	2 429	344	41	–	–	22 943
Ensemble (hors Segpa, ULIS, dispo. relais)	248 839	27 164	43 073	9 942	1 281	4 646	775	335 720
%	74,1	8,1	12,8	3,0	0,4	1,4	0,2	100,0
Public	178 608	23 406	36 518	9 486	1 278	4 421	775	254 492
Privé	70 231	3 758	6 555	456	3	225	–	81 228
Sections européennes ou de langues orientales (1)	231 349	25 482	40 598	8 453	367	1 513	101	307 863
Sections internationales	17 490	1 682	2 475	1 489	914	3 133	674	27 857
Part des filles (%)	56,6	59,4	68,6	63,5	59,1	54,8	57,7	60,4

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.**

© DEPP

1. Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes et orientales.

Lecture : les sections d'espagnol accueillent 12,8 % des élèves scolarisés en section linguistique. 68,6 % des élèves des sections d'espagnol sont des filles.

3 Scolarisation en sections linguistiques par région à la rentrée 2019

Régions académiques	Effectifs de référence (1)	Sections linguistiques		Répartition selon la langue de la section (%)						
		Effectifs (2)	%	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Russe et langues o.	Autres (3)	Ensemble
Auvergne-Rhône-Alpes	657 241	40 354	6,1	74,6	6,3	8,3	9,1	0,9	0,8	100,0
Bourgogne-Franche-Comté	213 622	12 480	5,8	80,8	9,4	8,3	1,5	–	–	100,0
Bretagne	272 158	23 829	8,8	85,8	3,1	9,9	0,3	0,9	–	100,0
Centre-Val de Loire	204 086	10 709	5,2	81,8	3,8	13,8	0,5	–	–	100,0
Corse	21 325	338	1,6	51,2	1,5	–	29,0	18,3	–	100,0
Grand Est	433 469	27 067	6,2	62,1	28,3	7,5	1,6	0,2	0,3	100,0
Hauts-de-France	522 398	34 557	6,6	83,2	5,8	9,9	0,7	0,1	0,2	100,0
Île-de-France	1 069 749	55 976	5,2	68,5	10,7	12,4	1,8	4,2	2,5	100,0
Normandie	269 497	21 744	8,1	86,4	4,5	8,0	0,9	0,2	–	100,0
Nouvelle-Aquitaine	445 736	25 951	5,8	73,3	5,2	20,3	0,5	0,6	0,1	100,0
Occitanie	453 791	26 540	5,8	64,7	4,0	28,0	1,3	1,8	0,3	100,0
Pays de la Loire	316 935	19 179	6,1	86,0	4,7	8,7	0,5	–	–	100,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	408 519	24 831	6,1	64,3	6,5	13,1	13,8	2,3	0,1	100,0
France métropolitaine	5 288 526	323 555	6,1	74,4	8,2	12,4	3,1	1,4	0,6	100,0
Guadeloupe	43 673	2 167	5,0	65,5	–	34,5	–	–	–	100,0
Guyane	35 729	866	2,4	64,3	–	25,5	–	–	10,2	100,0
Martinique	32 396	1 707	5,3	78,0	–	22,0	–	–	–	100,0
Mayotte	45 091	9	–	100,0	–	–	–	–	–	100,0
La Réunion	99 032	7 416	7,5	62,7	10,2	23,4	–	3,7	–	100,0
DROM	255 921	12 165	4,8	65,5	6,2	25,3	–	2,3	0,7	100,0
France métropolitaine + DROM	5 544 447	335 720	6,1	74,1	8,1	12,8	3,0	1,4	0,6	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.**

© DEPP

1. Total des élèves scolarisés dans les classes de sixième à troisième (hors Segpa, ULIS, dispositifs relais) et dans celles du lycée général, technologique et professionnel (hors ULIS).

Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes et orientales.

2. Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en lycée : langues et cultures européennes et orientales.

3. Y compris portugais.

Lecture : 6,1 % des élèves du second degré sont scolarisés dans une section linguistique. Pour 8,1 % d'entre eux, il s'agit d'une section d'allemand.

4 Scolarisation en sections linguistiques selon l'origine sociale à la rentrée 2019 (1)

		Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée
Part des élèves en sections linguistiques (%)	Total formations en collège (hors Segpa, ULIS, dispo. relais) (2)	5,3	2,9	2,3	1,7
	Total formations GT en lycée (hors ULIS)	20,2	13,3	11,1	8,5
	Total formations professionnelles en lycée (hors ULIS)	5,4	4,0	4,2	3,1
	Ensemble (hors Segpa, ULIS et dispo. relais)	11,0	6,4	5,1	3,5

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.**

© DEPP

1. Hors origine sociale non renseignée.

2. Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes et orientales.

Lecture : 11,0 % des élèves du second degré d'origine sociale très favorisée sont scolarisés dans une section linguistique. C'est le cas de 3,5 % des élèves d'origine sociale défavorisée.

À la rentrée 2019, 18,3% des élèves de cinquième ont choisi l'option latin en France métropolitaine et dans les DROM, mais ils ne sont plus que 15,5% en classe de troisième (1). L'étude du latin en classe de cinquième, qui s'était stabilisée autour de 23% au début des années 2000, a décliné régulièrement entre 2008 et 2014; elle fluctue depuis entre 18% et 20%. L'apprentissage de cette langue ancienne reste plus fréquent dans les collèges privés (20,1%) que dans ceux du secteur public (16,1%) (2).

L'option de grec ancien reste toujours très faiblement suivie : 0,8% en collège. L'option initiation latin et grec ancien est suivie par 0,8% des collégiens.

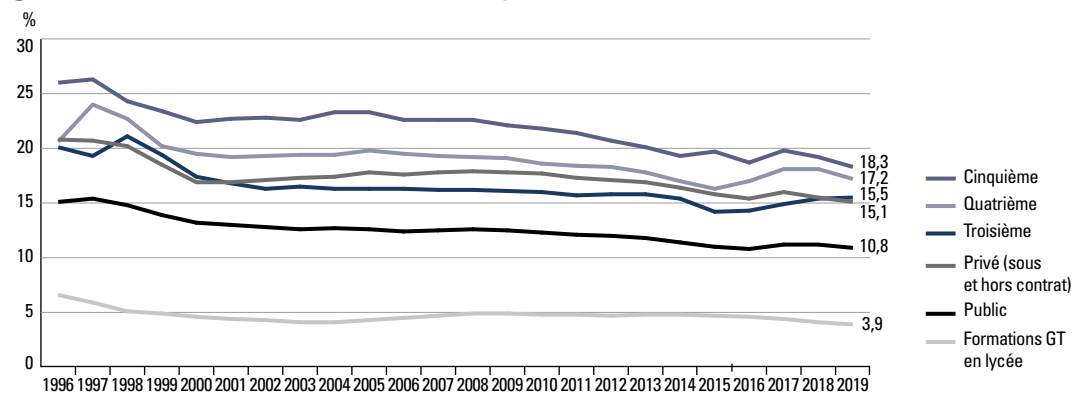
Au lycée, 4,5% des élèves sont latinistes en seconde générale. En classe terminale, l'étude du latin est plus répandue chez les lycéens des séries littéraire (5,5%) et scientifique (6,7%). Elle ne figure pas au programme des séries technologiques.

En première générale et technologique, 3,4% des élèves sont latinistes. Parmi les seuls élèves de première générale, 0,3% suivent l'enseignement de spécialité littérature langue et culture de l'antiquité latin (3).

Les élèves apprenant le grec ancien sont peu nombreux : ils représentent 1,0% des élèves des formations générales et technologiques de lycée (2).

L'étude du latin demeure fortement liée à l'origine sociale. Ainsi, en collège, seulement 11,1% des élèves d'origine sociale défavorisée apprennent le latin, contre 27,2% des élèves d'origine très favorisée. Le constat est le même en lycée : 2,3% des élèves de milieux défavorisés étudient le latin, contre 5,9% des élèves de milieux très favorisés (4).

1 Évolution de l'étude du latin dans le second degré, en % (1)



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS (2). © DEPP

1. Hors initiation latin et grec ancien et hors ULIS.

2. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

Lecture : en 2019, 3,9% des élèves des formations générales et technologiques (GT) étudient le latin.

Précisions

Champ - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Étude du latin et du grec ancien, origine sociale - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 19.46.

2 Répartition des élèves étudiant le latin et le grec ancien dans le second degré à la rentrée 2019, hors ULIS

		Effectif total de la classe	Latin		Grec ancien (1)		Initiation latin et grec	
			Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Public	Cinquième	638 332	109 575	17,2	227	€	4 983	0,8
	Quatrième	637 739	104 996	16,5	959	0,2	4 707	0,7
	Troisième	632 678	93 282	14,7	14 073	2,2	6 450	1,0
	Total cinquième à troisième	1 908 749	307 853	16,1	15 259	0,8	16 140	0,8
	Seconde générale et technologique	435 908	15 475	3,6	4 221	1,0		
	Première générale et technologique	412 660	10 846	2,6	3 103	0,8		
	Terminale générale et technologique	426 986	12 043	2,8	3 332	0,8		
Total formations générales et technologiques en lycée	1 275 554	38 364	3,0	10 656	0,8			
Total Public		3 184 303	346 217	10,9	25 915	0,8	16 140	(2) 0,8
Privé (sous et hors contrat)	Cinquième	183 251	41 013	22,4	319	0,2	1 186	0,6
	Quatrième	180 918	35 644	19,7	834	0,5	863	0,5
	Troisième	177 809	32 054	18,0	3 010	1,7	997	0,6
	Total cinquième à troisième	541 978	108 711	20,1	4 163	0,8	3 046	0,6
	Seconde générale et technologique	119 759	9 399	7,8	2 152	1,8		
	Première générale et technologique	113 403	7 270	6,4	1 591	1,4		
	Terminale générale et technologique	110 618	8 237	7,4	1 596	1,4		
Total formations générales et technologiques en lycée	343 780	24 906	7,2	5 339	1,6			
Total Privé		885 758	133 617	15,1	9 502	1,1	3 046	(2) 0,6
Public + Privé (sous et hors contrat)	Cinquième	821 583	150 588	18,3	546	0,1	6 169	0,8
	Quatrième	818 657	140 640	17,2	1 793	0,2	5 570	0,7
	Troisième	810 487	125 336	15,5	17 083	2,1	7 447	0,9
	Total cinquième à troisième	2 450 727	416 564	17,0	19 422	0,8	19 186	0,8
	Seconde générale et technologique	555 667	24 874	4,5	6 373	1,1		
	Première générale et technologique	526 063	18 116	3,4	4 694	0,9		
	Terminale générale et technologique	537 604	20 280	3,8	4 928	0,9		
Total formations générales et technologiques en lycée	1 619 334	63 270	3,9	15 995	1,0			
	<i>dont : terminale S</i>	199 112	13 266	6,7	3 102	1,6		
	<i>terminale ES</i>	132 034	3 946	3,0	846	0,6		
	<i>terminale L</i>	55 646	3 069	5,5	980	1,8		
Total Public + Privé		4 070 061	479 834	11,8	35 417	0,9	19 186	(2) 0,8

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

1. Cette matière n'est pas enseignée à Mayotte.

2. Ces pourcentages sont calculés hors formations en lycée, car l'initiation au latin et au grec ancien est proposée uniquement dans les classes de cinquième, quatrième, troisième.

© DEPP

3 Répartition des élèves qui suivent en première générale les enseignements de spécialité littérature langue et culture de l'antiquité latin et grec à la rentrée 2019, hors ULIS

		Effectif total de la classe	Littérature latin		Littérature grec		Total littérature latin et grec	
			Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Public	Première générale	296 363	812	0,3	217	0,1	1 029	0,3
Privé (sous et hors contrat)	Première générale	90 194	224	0,2	136	0,2	360	0,4
Total Public + Privé		386 557	1 036	0,3	353	0,1	1 389	0,4

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

4 Choix du latin au collège et au lycée selon l'origine sociale à la rentrée 2019 (1)

	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Total
Cinquième	29,4	20,0	16,5	12,1	18,6
Quatrième	27,4	19,0	15,4	11,3	17,4
Troisième	24,8	17,2	14,1	10,0	15,7
Total cinquième à troisième	27,2	18,7	15,3	11,1	17,2
Seconde générale et technologique	6,5	4,1	3,8	2,9	4,5
Première générale et technologique	5,1	3,2	2,7	2,0	3,4
Terminale générale et technologique	6,0	3,4	3,0	2,0	3,8
Total formations générales et technologiques en lycée	5,9	3,6	3,2	2,3	3,9

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

1. Hors initiation latin et grec ancien, hors littérature langue et culture latin et grec, hors ULIS et hors origine sociale non renseignée.

Lecture : à la rentrée 2019, 29,4 % des élèves de cinquième de milieux très favorisés apprennent le latin, c'est le cas de 12,1 % des élèves de cinquième de milieu défavorisé.

© DEPP

En 2019, 86 400 élèves sont scolarisés dans une **section d'enseignement général et professionnel adapté** (Segpa) dans un établissement du second degré. Les élèves inscrits en Segpa suivaient, jusqu'à la rentrée 2010, une scolarité de quatre ans en collège (sixième à troisième) suivie de deux ans de formation qualifiante en CAP. Aujourd'hui, seules restent ouvertes les classes de Segpa de la sixième à la troisième. Depuis la création des Segpa à la rentrée 1996 en remplacement des anciennes sections d'éducation spécialisée (SES), les effectifs de l'enseignement adapté ont diminué de plus de 30 000 élèves (1). Pour autant, depuis 2017, les effectifs des sixièmes augmentent chaque année. De fait, le nombre d'élèves de Segpa augmente lui aussi, au fur et à mesure que ces élèves avancent dans leur scolarité.

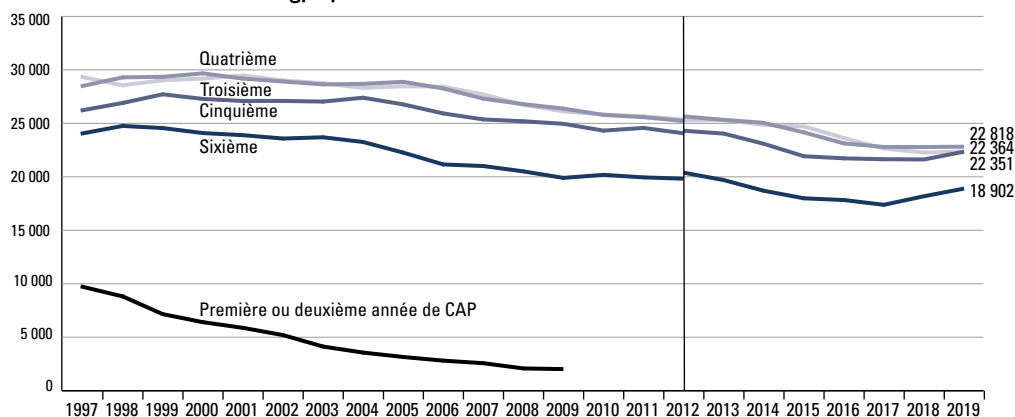
Près d'un élève sur quatre préparant une première année de CAP en 2019 est issu de Segpa, que ce soit dans une spécialité de production ou de services (2). Plus précisément, trois CAP comprennent en première

année plus de 1 000 élèves issus de Segpa : les CAP « Employé de commerce multispécialités » (34,8 % des effectifs), « Assistant(e) technique en milieu familial et collectif » (37,1 %) et « Agent polyvalent de restauration » (33,8 %).

L'orientation des élèves après la Segpa est majoritairement tournée vers la voie professionnelle, et principalement le CAP. Ainsi, à la rentrée 2019, 60,5 % des élèves inscrits en troisième Segpa en 2018 se sont inscrits en première année de CAP (3). Pour autant, l'orientation en CAP des élèves de Segpa régresse (-2,6 points entre 2016 et 2019), au contraire de celle vers la seconde professionnelle (5,5 %, soit une hausse de 2,5 points sur la même période).

La part des élèves de collège inscrits en Segpa varie selon les académies. Les Segpa sont ainsi moins implantées en Île-de-France (0,9 % à Paris), mais plus présentes dans le Nord-Est de la France (3,5 % à Dijon) et dans les DROM (5,1 % en Guyane) (4).

1 Évolution des effectifs de Segpa par niveau



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé, MENJS.

© DEPP

Précisions

Contrairement aux années précédentes, les ULIS ont été prises en compte, ce nouveau mode de calcul a été également appliqué rétroactivement aux années antérieures, c'est pourquoi des écarts pour les années précédentes peuvent apparaître entre cette édition et les éditions précédentes.

Population concernée - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 17.02 ; 15.45.
- MENESR-DEPP, 2017, *Géographie de l'École 2017*, fiche 8, « La scolarisation au collège ».

2 Proportion d'élèves issus de Segpa parmi les effectifs de première année de CAP, selon la spécialité de formation

	Effectifs des premières années de CAP	dont issus de Segpa	Part (%)
Total spécialités de la production	31 629	7 307	23,1
Agent polyvalent de restauration	3 730	1 261	33,8
Électricien	3 590	766	21,3
Cuisine	2 533	699	27,6
Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	1 632	342	21,0
Maintenance des véhicules option A voitures particulières	1 632	526	32,2
Peintre applicateur de revêtements	1 383	410	29,6
Serrurier métallier	1 340	302	22,5
Maçon	1 170	290	24,8
Monteur installations sanitaires	1 028	222	21,6
Autres	13 591	2 489	18,3
Total spécialités des services	25 268	6 010	23,8
Employé de commerce multispécialités	4 496	1 564	34,8
Assistant(e) technique en milieu familial et collectif	3 368	1 250	37,1
Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant	3 001	870	29,0
Métiers de la coiffure	2 712	144	5,3
Accompagnant éducatif petite enfance	2 189	371	16,9
Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	2 170	510	23,5
Agent de sécurité	1 458	102	7,0
Autres	5 874	1 199	20,4
Ensemble des spécialités	56 897	13 317	23,4

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

Lecture : 7 307 élèves de première année de CAP relevant du domaine de la production étaient en Segpa en 2018, soit 23,1 % des effectifs.

© DEPP

3 Évolution des taux de passage de Segpa dans les établissements du MENJS

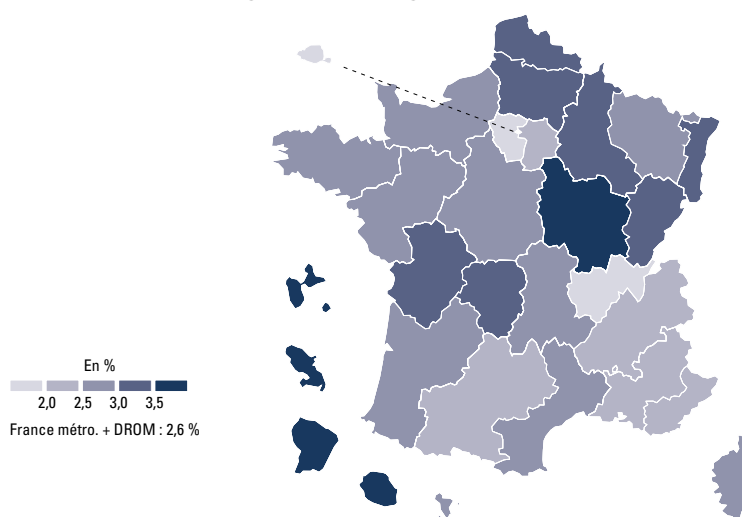
	2016	2017	2018	2019
Sixième - cinquième	98,3	96,3	96,9	97,6
Cinquième - quatrième	96,3	96,4	96,5	97,1
Quatrième - troisième	95,1	95,3	95,2	95,6
Troisième - seconde professionnelle	3,0	3,9	4,9	5,5
Troisième - CAP	63,1	62,7	61,9	60,5

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

Lecture : 60,5 % des élèves scolarisés en troisième Segpa en 2018 ont poursuivi leurs études en première année de CAP à la rentrée 2019.

© DEPP

4 Part des élèves de collège inscrits en Segpa, rentrée 2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat, MENJS.

© DEPP

4.19 Les élèves en situation de handicap dans le second degré – 1

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 166 700 élèves en situation de handicap fréquentent un établissement scolaire du second degré relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale, 71 % en classe ordinaire et 29 % en **ULIS (1)**. Les élèves en situation de handicap ayant intégré un établissement scolaire du second degré « à l'heure » (11 ans) sont peu nombreux et pour la plupart scolarisés dans une classe ordinaire (87 % d'entre eux). La proportion d'élèves scolarisés en ULIS augmente avec l'âge jusqu'à 15 ans, puis décroît : elle concerne un tiers des effectifs âgés de 13 à 15 ans, fin de la scolarité obligatoire, et environ un quart des 16-17 ans. Près d'un tiers des élèves en situation de handicap sont des filles (29 %). Ce taux est plus élevé en ULIS (36 %).

39 % des élèves, soit 65 000, bénéficient d'une **aide humaine, individuelle ou mutualisée (2)**. Tous troubles confondus, la part des élèves accompagnés varie entre 46 % et 52 %, à l'exception des élèves souffrant de troubles intellectuels ou cognitifs et de troubles auditifs et qui le sont moins (respectivement 22 % et 27 %), et des élèves avec troubles de la sphère de l'autisme, qui le sont davantage (63 % d'entre eux).

L'attribution de matériel pédagogique adapté (clavier braille, périphériques adaptés, logiciels spécifiques, etc.) concerne 22 % des élèves : 60 % des élèves présentant des troubles visuels, 56 % des élèves avec troubles moteurs, 37 % des élèves ayant des troubles auditifs, et 36 % des élèves présentant des troubles du langage ou de la parole (3).

Précisions

Population concernée - Élèves handicapés scolarisés dans les établissements scolaires de France métropolitaine et des DROM relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Classification des principales déficiences présentées par les élèves - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 16.36 ; 15.04.

Source

MENJS-MESRI-DEPP et MENJS-DGESCO, Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

1 Répartition selon l'âge et le type de scolarisation des élèves en situation de handicap scolarisés dans le second degré en 2019-2020

	Scolarisation en classe ordinaire (y compris Segpa et EREA)			Scolarisation en ULIS			Ensemble		
	Effectifs	%	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part des filles (%)
11 ans et moins	15 973	86,5	25,2	2 490	13,5	32,5	18 463	100,0	26,2
12 ans	23 756	71,8	27,5	9 316	28,2	35,5	33 072	100,0	29,7
13 ans	20 929	66,8	25,8	10 421	33,2	35,8	31 350	100,0	29,1
14 ans	18 231	64,9	25,4	9 844	35,1	35,3	28 075	100,0	28,9
15 ans	14 232	63,6	25,4	8 158	36,4	37,0	22 390	100,0	29,6
16 ans	10 290	73,6	27,9	3 682	26,4	37,1	13 972	100,0	30,3
17 ans	8 441	74,8	30,0	2 837	25,2	39,6	11 278	100,0	32,4
18 ans	4 326	79,3	30,0	1 126	20,7	40,5	5 452	100,0	32,2
19 ans	1 498	80,8	33,7	355	19,2	43,7	1 853	100,0	35,6
20 ans et plus	634	81,8	37,9	141	18,2	43,3	775	100,0	38,8
Total	118 310	71,0	26,7	48 370	29,0	36,2	166 680	100,0	29,5

► **Champ** : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

Lecture : 71,8% des élèves en situation de handicap âgés de 12 ans sont scolarisés en classe ordinaire. 29,7% de ces élèves de 12 ans sont des filles.

© DEPP

2 Répartition selon le trouble et le type d'accompagnement en 2019-2020

	Accompagnement individuel		Accompagnement mutualisé	Total	Part des élèves accompagnés (%)	Pas d'accompagnement	Ensemble
	Temps plein	Temps partiel					
Troubles intellectuels ou cognitifs	623	3 519	8 951	13 093	22,1	46 204	59 297
Troubles du psychisme	1 310	4 620	7 007	12 937	48,4	13 778	26 715
Troubles du langage et de la parole	287	4 260	14 740	19 287	49,3	19 804	39 091
Troubles auditifs	74	367	523	964	26,8	2 637	3 601
Troubles visuels	276	529	521	1 326	46,4	1 534	2 860
Troubles viscéraux	178	278	430	886	49,1	919	1 805
Troubles moteurs	1 062	1 691	2 920	5 673	47,9	6 181	11 854
Plusieurs troubles associés	461	1 736	4 988	7 185	51,7	6 712	13 897
Autres troubles	218	1 007	2 471	3 696	48,9	3 864	7 560
Total	4 489	18 007	42 551	65 047	39,0	101 633	166 680
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	<i>1 421</i>	<i>3 720</i>	<i>3 387</i>	<i>8 528</i>	<i>63,4</i>	<i>4 933</i>	<i>13 461</i>

► **Champ** : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

© DEPP

3 Accompagnement par un enseignant spécialisé, financement de matériel pédagogique et utilisation de transport spécifique selon le trouble en 2019-2020

	Part des élèves handicapés bénéficiant (%)		
	d'un enseignant spécialisé (1)	de matériel adapté	de transport spécifique
Troubles intellectuels ou cognitifs	10,4	6,0	22,4
Troubles du psychisme	5,6	10,0	10,5
Troubles du langage et de la parole	2,6	36,4	5,4
Troubles auditifs	11,4	37,5	15,5
Troubles visuels	8,2	59,7	19,5
Troubles viscéraux	4,2	21,3	15,6
Troubles moteurs	5,3	56,5	20,6
Plusieurs troubles associés	3,4	28,3	12,1
Autres troubles	4,1	18,8	6,7
Total	5,7	21,6	14,5
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	<i>3,0</i>	<i>18,5</i>	<i>19,1</i>

► **Champ** : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

© DEPP

1. Ne concerne que les élèves scolarisés en classe ordinaire hors Segpa.

4.20 Les élèves en situation de handicap dans le second degré – 2

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 118 300 élèves en situation de handicap fréquentent une classe ordinaire dans un établissement scolaire du second degré relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale. 60 % des élèves suivent une formation en collège, 15 % en Segpa, 15 % un enseignement professionnel et 10 % un enseignement général et technologique au lycée (1). Seuls 3 % des élèves porteurs de troubles intellectuels et cognitifs scolarisés individuellement suivent une formation générale ou technologique en lycée alors que 78 % d'entre eux sont scolarisés dans une classe ordinaire de niveau collège, Segpa comprises. La proportion est respectivement de 26 % et 60 % pour les élèves présentant des troubles visuels.

À la dernière rentrée scolaire, les ULIS ont accueilli 48 400 élèves en situation de handicap ; neuf élèves sur dix sont scolarisés dans le secteur public (2). En cinq ans, tous types d'établissements confondus, les ULIS ont accueilli 15 800 élèves supplémentaires. Au collège, la scolarisation en ULIS concerne 40 300 élèves, soit 1,2 % des effectifs de collégiens en France métropolitaine et DROM (3).

Ce sont dans les académies de Guyane et de Guadeloupe que l'on observe les taux les plus élevés (plus de 2 %) alors que les plus bas concernent trois académies : Rennes, Mayotte et Aix-Marseille (moins de 1 %).

Précisions

Population concernée - Élèves handicapés scolarisés dans les établissements scolaires de France métropolitaine et des DROM relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris EREA).

Classification des principales déficiences présentées par les élèves, principaux dispositifs de scolarisation des jeunes en situation de handicap - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 16.36 ; 15.04.

Source

MENJS-MESRI-DEPP et MENJS-DGESCO, Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

1 Les élèves en situation de handicap scolarisés en classe ordinaire selon le trouble et le type de formation en 2019-2020

	Formations en collège (hors Segpa)	Segpa	Formations professionnelles en lycée	Formations GT en lycée	Total
Troubles intellectuels ou cognitifs	12 133	8 460	4 765	882	26 240
Troubles du psychisme	14 204	3 453	2 690	1 833	22 180
Troubles du langage ou de la parole	23 124	2 634	5 002	3 785	34 545
Troubles auditifs	1 691	128	578	628	3 025
Troubles visuels	1 454	69	356	668	2 547
Troubles viscéraux	961	85	238	348	1 632
Troubles moteurs	6 342	297	1 624	2 336	10 599
Plusieurs troubles associés	7 073	1 296	1 364	1 069	10 802
Autres troubles	4 248	755	885	852	6 740
Total	71 230	17 177	17 502	12 401	118 310
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	<i>5 936</i>	<i>377</i>	<i>1 191</i>	<i>1 684</i>	<i>9 188</i>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

2 Évolution des effectifs des ULIS

	2001	2004	2010	2012 y.c. Mayotte	2014	2015	2017	2018	2019
Collège	2 111	5 538	17 703	22 284	27 548	30 006	34 762	37 291	40 299
Lycée (LP et LEGT)		450	2 419	3 474	4 832	5 826	6 786	7 214	7 676
EREA			107	123	208	228	325	386	395
Total	2 111	5 988	20 229	25 881	32 588	36 060	41 873	44 891	48 370
Part du public (%)	91,8	89,0	89,7	89,6	89,7	89,4	90,0	90,0	90,0

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

3 Part des effectifs en ULIS par rapport aux effectifs scolarisés en collège en 2019-2020

Académies et régions académiques	Effectifs d'élèves en ULIS collège	Élèves en ULIS collège (%)	Académies et régions académiques	Effectifs d'élèves en ULIS collège	Élèves en ULIS collège (%)
Clermont-Ferrand	1 097	1,8	Normandie	1 931	1,2
Grenoble	1 894	1,1	Bordeaux	2 215	1,4
Lyon	2 092	1,2	Limoges	361	1,2
Auvergne-Rhône-Alpes	5 083	1,3	Poitiers	1 081	1,3
Besançon	677	1,2	Nouvelle-Aquitaine	3 657	1,3
Dijon	838	1,1	Montpellier	1 787	1,3
Bourgogne-Franche-Comté	1 515	1,1	Toulouse	2 038	1,4
Bretagne (Rennes)	1 436	0,9	Occitanie	8 825	1,4
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	1 738	1,4	Pays de la Loire (Nantes)	2 032	1,0
Corse	147	1,1	Aix-Marseille	1 356	0,9
Nancy-Metz	1 426	1,3	Nice	982	1,0
Reims	802	1,3	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 338	0,9
Strasbourg	1 357	1,5	France métropolitaine	37 551	1,2
Grand Est	3 585	1,4	Guadeloupe	583	2,2
Amiens	1 641	1,6	Guyane	596	2,5
Lille	2 095	1,0	Martinique	371	1,9
Hauts-de-France	3 736	1,2	Mayotte	263	0,9
Créteil	2 441	1,0	La Réunion	935	1,5
Paris	995	1,1	DROM	2 748	1,7
Versailles	3 092	1,0	France métropolitaine + DROM	40 299	1,2
Île-de-France	6 528	1,0			

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat), MENJS.

© DEPP

À 13 ans, 22 % des enfants en situation de handicap nés en 2005 atteignent « à l'heure » la classe de quatrième ou de quatrième Segpa (y compris ULIS) avec néanmoins des écarts importants selon les troubles. C'est le cas par exemple de 62 % de ceux ayant un trouble visuel et de 51 % de ceux ayant un trouble moteur, mais pour seulement 10 % de ceux ayant des troubles intellectuels et cognitifs (1) (2).

50 % sont scolarisés en classe ordinaire à 13 ans et 28 % sont scolarisés en ULIS (3). À 10 ans, ceux issus de milieux défavorisés étaient proportionnellement plus nombreux à être scolarisés en ULIS comparé aux enfants issus de milieux très favorisés (respectivement 45 % et 23 %). À 13 ans, cet écart s'est réduit de moitié, mais les enfants issus de milieux défavorisés

scolarisés en classe ordinaire sont moins souvent « à l'heure » en quatrième. C'est notamment le cas des élèves avec des troubles intellectuels et cognitifs, plus souvent scolarisés en cinquième Segpa à 13 ans. Malgré cette tendance, les enfants de milieux défavorisés ou ayant des troubles intellectuels et cognitifs restent plus nombreux à être scolarisés en ULIS.

20 % des élèves nés en 2005 sont scolarisés en milieu spécialisé à 3 ans contre 14 % à 10 ans ; cette part a augmenté quel que soit le milieu social. Les enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme et de ceux présentant plusieurs troubles associés restent ceux qui sont le plus souvent scolarisés en milieu spécialisé (respectivement 36 % et 31 %).

Précisions

Le Panel d'élèves en situation de handicap - À partir de la rentrée 2013, la DEPP a mis en place un panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001 ou en 2005. Cette fiche porte sur plus de 7 000 élèves nés en 2005 recrutés en 2013 ou en 2014 dont les familles ont répondu à une enquête portant sur leurs conditions de vie, leurs attentes vis-à-vis de l'institution scolaire et les modalités de compensation du handicap. Les conditions de scolarisation sont également collectées dans les enquêtes annuelles. La nature du trouble est celle recueillie au moment du recrutement. Elle constitue le principal critère de sondage avec l'année et le mois de naissance. Le sondage utilisé est un tirage à probabilité inégale afin de garantir la représentativité de tous

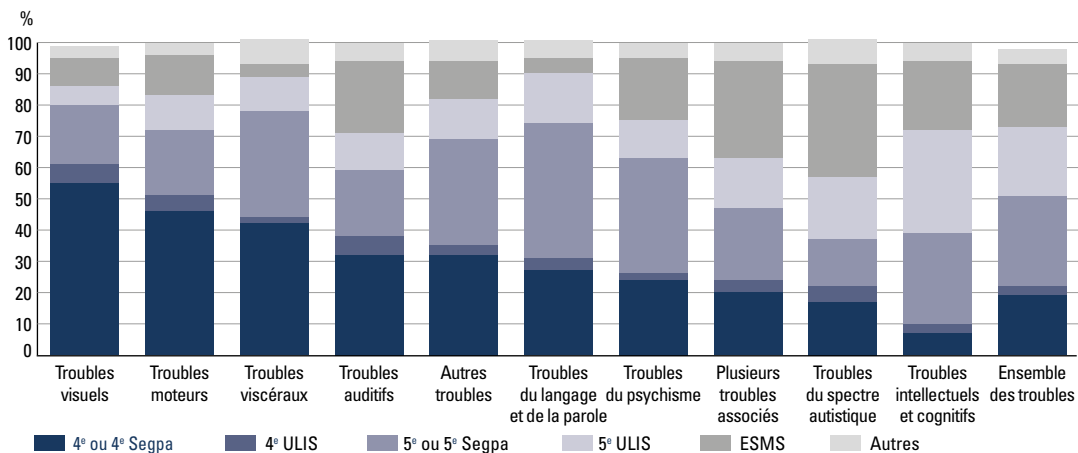
les troubles. Les effectifs sont pondérés pour représenter l'ensemble des élèves en situation de handicap nés en 2005 scolarisés dans un établissement scolaire ou médico-social de France métropolitaine et des DROM (hors Mayotte) et pour tenir compte de l'attrition de l'échantillon.

Classification des principaux troubles, principaux dispositifs de scolarisation des jeunes en situation de handicap - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 19.01 ; 18.26 ; 16.36 ; 16.26 ; 15.04.
- MEN-MESRI-DEPP, 2017, *Éducation & formations*, n° 95.

1 Situation scolaire à treize ans selon la nature du trouble en 2018-2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public + Privé.

© DEFP

2 Parcours scolaires de neuf à treize ans des élèves en situation de handicap nés en 2005 selon la nature du trouble, en %

Nature du trouble	Troubles visuels	Troubles moteurs	Troubles viscéraux	Troubles auditifs	Autres troubles	Troubles du langage et de la parole	Troubles du psychisme	Plusieurs troubles associés	Troubles du spectre autistique	Troubles intellectuels et cognitifs	Ensemble des troubles
De ULIS-école ou ESMS à 4 ^e	4	1	2	1	2	0	1	1	1	0	1
De classe ordinaire à 4 ^e sans redoublement	50	44	39	30	27	24	20	18	15	6	17
En 4^e (hors Segpa et hors ULIS)	55	45	41	32	30	25	21	18	16	6	17
En 4 ^e Segpa (hors ULIS)	1	1	1	0	2	2	3	1	0	1	1
De ULIS-école à 5 ^e	2	1	0	2	1	2	2	1	1	4	3
De classe ordinaire à 5 ^e avec redoublement	14	15	22	12	20	26	20	15	10	8	14
Autres parcours	0	0	2	0	1	0	1	0	0	0	0
En 5^e (hors Segpa et hors ULIS)	17	17	29	17	24	30	25	16	12	12	18
De ULIS ou ESMS à 5 ^e Segpa	1	1	2	1	3	5	5	4	2	12	7
De classe ordinaire à 5 ^e Segpa avec redoublement	1	3	3	2	6	7	8	2	1	4	4
En 5^e Segpa (hors ULIS)	2	4	5	4	10	13	12	6	3	17	12
ULIS - 6 ^e	1	1	1	2	0	1	0	1	1	2	1
ULIS - 5 ^e	6	11	11	12	13	16	12	16	20	33	22
ULIS - 4 ^e	6	5	2	6	3	4	2	4	5	3	3
ULIS - autres niveaux	0	1	0	0	1	0	0	1	2	1	1
En ULIS	13	18	14	20	17	22	14	23	28	39	28
De ULIS-école à ESMS	3	4	3	6	3	2	6	12	14	12	9
De ESMS à ESMS	5	7	1	14	7	1	9	17	19	9	10
Autres parcours	1	1	1	2	2	1	4	2	2	1	2
Scolarisé en ESMS	9	13	4	23	12	5	20	31	36	22	20
Autres situations (1)	3	3	6	4	5	4	5	4	5	3	4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public + Privé.

© DEFP

1. Sont rassemblés dans « Autres » les élèves scolarisés dans d'autres niveaux, scolarisés à domicile, partis à l'étranger, non scolarisés ainsi que les élèves décédés.

Lecture : 62 % des élèves ayant des troubles visuels entrent à l'heure en 4^e contre 22 % de l'ensemble des élèves en situation de handicap. 6 % sont en ULIS, 1 % sont en Segpa et 55 % sont en 4^e ordinaire (50 % étaient en classe ordinaire à 9 ans et 4 % étaient en ULIS école à 9 ans). Parmi les élèves ayant des troubles visuels qui ne sont pas en 4^e à 13 ans, 25 % sont en 5^e (17 % en 5^e ordinaire, 2 % en 5^e Segpa et 6 % en 5^e ULIS), 9 % sont scolarisés en ESMS, 1 % sont en 6^e ULIS, et 3 % sont dans d'autres situations.

3 Niveau atteint à dix ans et à treize ans selon l'origine sociale en 2015-2016 et en 2018-2019, en %

	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Ensemble
Classe ordinaire à 10 ans	61	58	49	36	45
dont CM2 à 10 ans	39	31	24	15	22
Classe ordinaire à 13 ans	60	60	51	46	50
dont 4 ^e ou 4 ^e Segpa	34	27	20	13	19
ULIS à 10 ans	23	27	35	45	38
ULIS à 13 ans	21	21	28	31	28
ESMS à 10 ans	11	11	13	15	14
ESMS à 13 ans	17	17	19	22	20
Autres situations à 10 ans	5	4	3	3	3
Autres situations à 13 ans	2	2	2	1	1

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public + Privé.

© DEFP

À 17 ans, 94 % des jeunes en situation de handicap nés en 2001 sont scolarisés, dont 45 % en voie professionnelle hors ULIS, 12 % en voie générale ou technologique hors ULIS, 10 % en ULIS et 25 % en milieu spécialisé (1) (2).

Parmi ceux scolarisés en voie professionnelle (hors ULIS), ils sont le plus souvent en deuxième année de CAP (15 %) ou en première professionnelle (9 %). 9 % sont en apprentissage. Ce sont les jeunes ayant des troubles du langage et de la parole, des troubles du psychisme ou d'autres troubles qui sont le plus souvent scolarisés en voie professionnelle. À l'inverse, ceux ayant des troubles visuels sont 50 % à être scolarisés en voie générale.

À 17 ans, 10 % des élèves en situation de handicap nés en 2001 sont en ULIS. Cette part a baissé de 16 points par rapport à leur situation trois ans auparavant, alors

que la part de ceux scolarisés en classe ordinaire s'est maintenue (3). Cette tendance s'accompagne d'une hausse de la proportion d'élèves scolarisés en milieu spécialisé entre 14 ans et 17 ans (25 % à 17 ans, 22 % à 14 ans) et celle de jeunes qui ne sont plus scolarisés (6 % à 17 ans).

Entre 14 et 17 ans, les différences selon l'origine sociale se sont un peu modifiées, mais restent marquées : la part des élèves scolarisés « à l'heure » en classe ordinaire s'est davantage réduite pour les jeunes issus de milieux très favorisés, passant en trois ans de 36 % à 29 %, mais reste toujours plus élevée que pour ceux issus de milieux défavorisés (de 9 % à 14 ans à 7 % à 17 ans). Par ailleurs, la part des élèves non scolarisés à 17 ans atteint 8 % pour les jeunes issus de milieux défavorisés contre 3 % pour ceux issus de milieux très favorisés.

Précisions

Le Panel - À partir de la rentrée 2013, la DEPP a mis en place un panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001 ou en 2005. Cette fiche porte sur plus de 5 000 élèves nés en 2001 recrutés en 2013 dont les familles ont répondu à une enquête portant sur leurs conditions de vie, leurs attentes vis-à-vis de l'institution scolaire et les modalités de compensation du handicap. Les conditions de scolarisation sont également collectées dans les enquêtes annuelles. La nature du trouble est celle recueillie au moment du recrutement. Elle constitue le principal critère de sondage avec l'année et le mois de naissance. Le sondage utilisé est un tirage à probabilité inégale afin de garantir la représentati-

vité de tous les troubles. Les effectifs ont été pondérés pour représenter l'ensemble des élèves en situation de handicap nés en 2001 scolarisés dans un établissement scolaire ou médico-social de France métropolitaine et des DROM (hors Mayotte) et pour tenir compte de l'attrition de l'échantillon.

Classification des principaux troubles, principaux dispositifs de scolarisation des jeunes en situation de handicap - Voir « Glossaire »

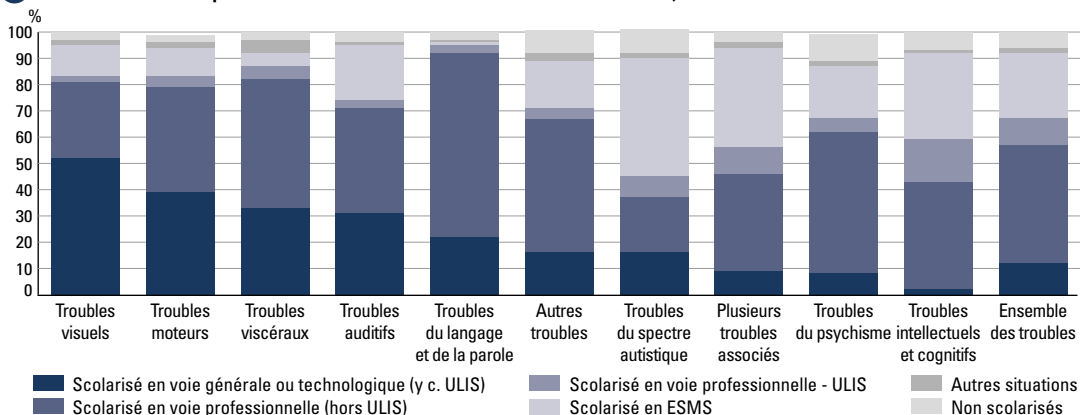
Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 16.36 ; 15.04.
- MEN-MESRI-DEPP, 2017, *Éducation & formations*, n°95.

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001.

1 Situation à dix-sept ans selon la nature du trouble en 2018-2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public + Privé.

© DEPP

2 Parcours scolaires de douze ans à dix-sept ans des élèves en situation de handicap nés en 2001 selon la nature du trouble, en %

Nature du trouble	Troubles visuels	Troubles moteurs	Troubles viscéraux	Troubles auditifs	Troubles du langage et de la parole	Autres troubles	Trouble du spectre de l'autisme	Plusieurs troubles associés	Troubles du psychisme	Troubles intellectuels et cognitifs	Ensemble des troubles
En terminale GT sans redoublement	37	29	24	23	15	10	9	5	4	1	8
En première GT avec redoublement	10	6	5	3	4	5	3	2	2	0	2
Dans un autre niveau ou niveau non déterminé	3	3	3	3	2	1	2	2	2	0	1
Scolarisé en voie générale ou technologique (hors ULIS)	50	39	32	29	21	16	14	9	8	1	12
En terminale professionnelle sans redoublement	5	10	11	7	9	8	3	4	4	1	4
En première professionnelle	10	12	13	13	20	12	5	9	10	3	9
Sous-total bac professionnel (hors ULIS)	17	25	29	22	32	21	10	16	18	5	15
En deuxième année de CAP	6	5	8	5	16	11	6	8	16	21	15
<i>dont passage en Segpa</i>	4	1	3	2	7	5	2	6	8	14	9
En première année de CAP	2	1	4	6	3	5	1	4	5	5	4
Sous-total CAP (hors ULIS)	8	7	12	11	19	15	7	11	21	25	19
En apprentissage	3	5	4	5	14	10	2	8	13	8	9
<i>dont passage en Segpa</i>	0	1	1	0	2	2	0	1	4	3	2
Dans un autre niveau de la voie pro.	1	3	3	2	4	4	1	2	3	3	3
Scolarisé en voie professionnelle (hors ULIS)	29	40	49	40	70	51	21	37	54	41	45
En ULIS - collège ou premier degré	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0
En ULIS - voie professionnelle	2	4	5	3	3	4	8	10	5	16	10
En ULIS - voie générale ou technologique	2	1	1	1	0	0	2	0	0	0	0
Scolarisés en ULIS	4	5	6	4	4	4	10	11	6	16	10
En ESMS depuis plus de 6 ans	4	6	0	8	0	10	25	20	9	13	11
Passage en ULIS puis scolarisé en ESMS	2	2	2	6	0	4	13	11	4	14	9
En ESMS - Autres parcours	6	3	3	8	1	4	7	7	7	6	5
Scolarisés en ESMS	12	11	5	21	1	18	45	38	20	33	25
Non scolarisés	3	3	3	4	3	9	9	4	10	7	6
Part des non-scolarisés accueillis en ESMS (%)	0	1	0	0	0	2	4	1	1	1	1
Autres situations (1)	2	2	5	1	1	3	2	1	2	1	1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public + Privé.

© DEPP

1. Élèves scolarisés à domicile, à l'étranger ou décédés.

3 Mode de scolarisation à quatorze ans et à dix-sept ans selon l'origine sociale, en %

	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Ensemble
Classe ordinaire à 14 ans	64	57	51	42	49
<i>dont 3^e à 14 ans</i>	36	22	16	9	15
Classe ordinaire à 17 ans	63	56	50	44	49
<i>dont terminale GT ou pro à 17 ans</i>	29	18	14	7	13
ULIS à 14 ans	20	24	23	29	26
ULIS à 17 ans	8	12	9	12	10
Scolarisé en ESMS à 14 ans	14	16	22	24	22
Scolarisé en ESMS à 17 ans	19	19	25	28	25
Autres situations à 14 ans	2	3	4	4	4
Autres situations à 17 ans	10	13	17	17	16
<i>dont apprentissage à 17 ans</i>	7	8	10	9	9
<i>dont non scolarisé à 17 ans</i>	3	5	6	8	6

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public + Privé.

© DEPP

En 2018-2019, on compte 434 **dispositifs relais en France métropolitaine et dans les DROM**. Le nombre de séjours peut être estimé à environ 9 500 : 6 200 en classe relais, 3 200 en atelier relais et 100 séjours en internat relais. Environ 8 600 élèves ont effectué au moins un séjour : 5 700 dans l'une des 300 classes relais, 2 800 dans l'un des 125 ateliers relais et 100 dans les 9 internats relais. L'ensemble des dispositifs ont assuré en moyenne 24 séjours. Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente (1).

6 % des collégiens accueillis en dispositif relais sont des élèves de sixième (2). Les élèves de quatrième sont les plus nombreux. Ils représentent 41 % des effectifs dans les dispositifs relais.

En 2018-2019, les élèves accueillis en dispositifs relais présentent de nombreuses difficultés : 36 % d'entre eux ont un retard scolaire d'au moins un an ; 38 %

ont une scolarisation intermittente ou sont absents depuis plus de deux mois ; 26 % au moins sont sous mesure éducative, sachant que le taux de non-réponse pour cette information est de 11 % (3).

Les élèves ne sont pas orientés indistinctement en classe, en atelier relais ou en internat : 46 % des élèves accueillis en classe relais ont 14 ans ou plus, 34 % en atelier, 59 % en internat relais. 44 % des élèves en classe relais ont connu une scolarité intermittente, voire sont absents depuis plus de deux mois, 29 % en atelier et 54 % en internat. 35 % des élèves en internat relais sont sous mesure éducative, contre 31 % en classe et 18 % en atelier.

Les filles constituent un quart des effectifs des dispositifs relais. Elles y sont orientées plus tard que les garçons (4).

Précisions

L'enquête annuelle sur les élèves des dispositifs relais est exhaustive. Elle porte sur la totalité des 434 dispositifs existants en 2018-2019, en France métropolitaine et dans les DROM. 268 dispositifs (61,8 % de l'ensemble) ont répondu. À partir des réponses fournies sur le nombre moyen de séjours et d'élèves accueillis dans l'année par type de dispositif et par académie, le nombre total de séjours d'élèves accueillis par l'ensemble des dispositifs a pu être estimé.

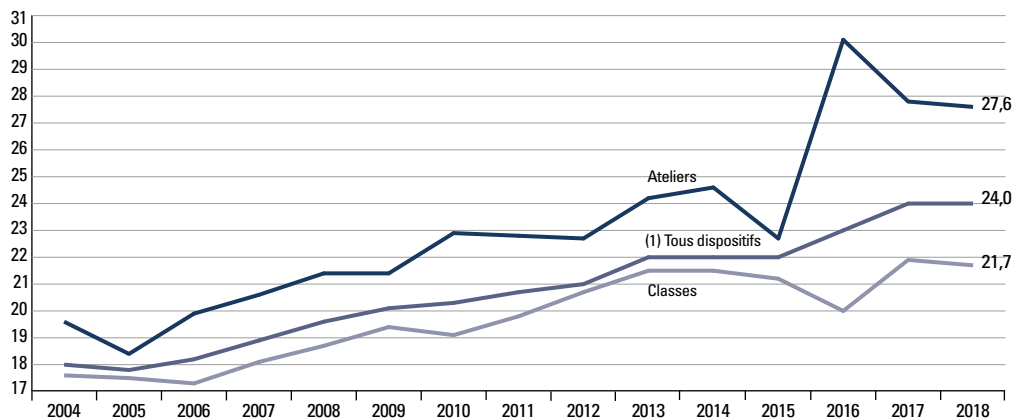
On entend par séjour la période d'accueil d'un élève dans un dispositif. Certains élèves bénéficiant de plusieurs séjours au cours de la même année scolaire, le nombre de séjours est donc supérieur au nombre d'élèves.

Âge révolu - Voir « Glossaire ».

Source

MENJS-DGESCO, Enquête sur le suivi des élèves en dispositifs relais.

1 Nombre moyen de séjours effectués dans l'année par dispositif relais

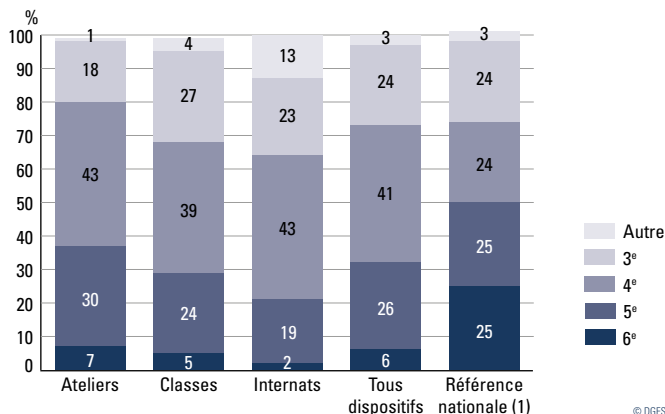


► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

1. À compter de 2017, la courbe tous dispositifs inclut les internats.

© DGESCO

2 Répartition des élèves accueillis en dispositif relais en 2018-2019 selon leur niveau, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. La référence nationale correspond aux élèves scolarisés dans les collèges publics de France métropolitaine + DROM.

Lecture : en 2018-2019, 6% des élèves accueillis en dispositif relais sont scolarisés en sixième et les élèves de sixième représentent 25% des effectifs totaux de collégiens publics (référence nationale).

© DGESCO

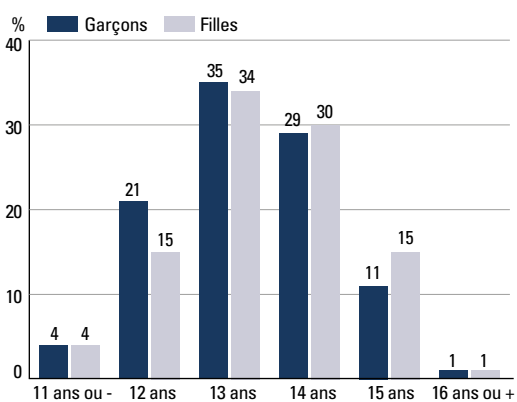
3 Principales caractéristiques des élèves accueillis en dispositif en 2018-2019, en %

	Ateliers	Classes	Internats	Tous dispositifs
Garçon	74,3	75,4	77,9	75,1
Fille	25,5	24,3	21,2	24,7
Ne sait pas ou non-réponse	0,1	0,3	1,0	0,3
11 ans ou moins	5,5	3,5	1,9	4,2
12 ans	22,8	17,3	9,6	19,3
13 ans	37,4	32,9	29,8	34,6
14 ans	26,2	30,7	30,8	29,0
15 ans	7,6	14,2	26,0	11,9
16 ans ou plus	0,6	0,9	1,9	0,8
Ne sait pas ou non-réponse	0,0	0,5	0,0	0,3
« À l'heure » (ou en avance)	66,0	57,7	46,2	60,7
Retard d'un an	30,2	34,9	29,8	33,0
Retard de deux ans ou plus	2,4	2,7	11,5	2,7
Ne sait pas ou non-réponse	1,4	4,7	12,5	3,5
Scolarité régulière	71,2	55,7	46,2	61,5
Scolarité intermittente	24,8	32,2	33,7	29,4
Élève absent depuis plus de 2 mois	3,8	11,9	20,2	9,0
Ne sait pas ou non-réponse	0,2	0,2	0,0	0,2
Pas de mesure	68,1	60,5	59,6	63,4
Sous mesure(s) éducative(s)	18,1	30,6	34,6	25,9
Ne sait pas ou non-réponse	13,8	8,9	5,8	10,7

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DGESCO

4 Répartition des élèves accueillis en dispositif relais en 2018-2019 selon le sexe et l'âge, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DGESCO

À la rentrée 2019, en France métropolitaine et dans les DROM, 137 000 élèves du second degré sont scolarisés dans les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Agriculture (1). Les deux tiers des élèves suivent une formation dans un établissement privé. Par rapport à la rentrée 2018, l'effectif global est en baisse (-0,5 %) exclusivement dans le secteur privé alors que le public reste stable. Cette baisse globale des effectifs prolonge une baisse en cours depuis la rentrée 2013 et interrompue seulement à la rentrée 2015 avec l'entrée en seconde de la génération 2000.

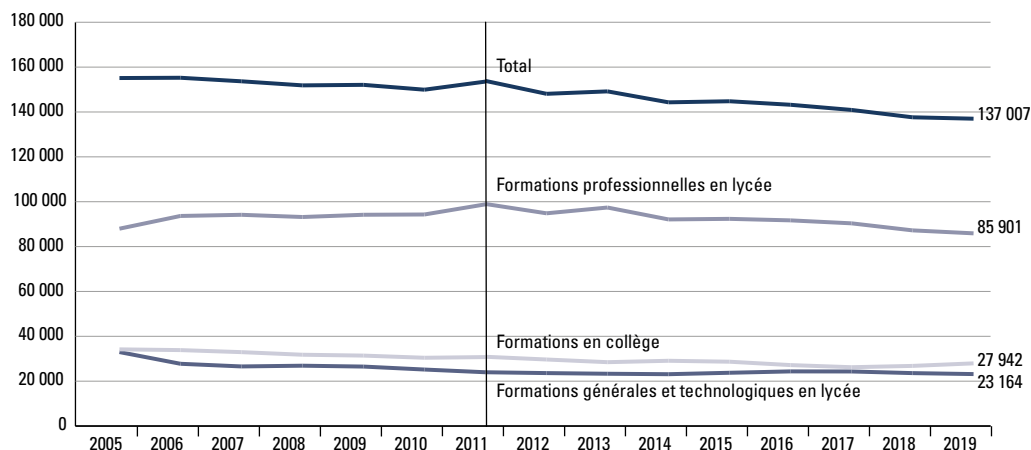
La part des formations professionnelles en lycée dans l'enseignement agricole est majeure avec 62,7 % du total des élèves (2). Les formations générales et technologiques représentent 16,9 % et les formations

en collège 20,4 %. Cette répartition varie toutefois selon le secteur d'enseignement, les deux secteurs se distinguant par la répartition entre les formations en collège et les formations générales et technologiques.

L'enseignement agricole est dispensé dans plus de 800 établissements répartis sur le territoire national (3). Ces établissements relèvent majoritairement du secteur privé (72,0 %).

Les taux de réussite aux CAP et BEP agricoles ainsi qu'au baccalauréat série scientifique à la session 2019 sont stables par rapport à la session 2018 (4). Ils sont en diminution pour les baccalauréats technologiques (-1,9 point) et professionnels (-1,4 point).

1 Évolution des effectifs d'élèves du second degré dans l'enseignement agricole



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

1. Dont élèves scolarisés dans des établissements sous double tutelle (ministère en charge de l'Éducation nationale et ministère en charge de l'Agriculture).

© DEPP

Précisions

L'enseignement agricole - Il est sous la tutelle du ministère en charge de l'Agriculture. Les données présentées ici concernent les élèves qui suivent des formations agricoles par voie scolaire (hors apprentissage) dans le second degré. Elles sont établies à partir de données individuelles sur les élèves (système d'information Sirena).

Le baccalauréat général série S - Il concerne, pour l'enseignement agricole, la spécialité « Biologie-écologie-agronomie ».

Le baccalauréat technologique - Il concerne, pour l'enseignement agricole, la série STAV « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ».

Pour en savoir plus

- Site Internet : www.educagri.fr

2 Effectifs d'élèves dans l'enseignement agricole selon le secteur d'enseignement à la rentrée 2019

	Public			Privé (sous et hors contrat)			Public + Privé		
	Total	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Total	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Total	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)
Quatrième	722	24,8	1,5	9 104	31,6	10,3	9 826	31,1	7,2
Troisième	1 962	28,0	4,1	16 154	35,0	18,2	18 116	34,2	13,2
Formations en collège	2 684	27,1	5,6	25 258	33,8	28,4	27 942	33,1	20,4
Première année de CAPA	1 335	52,1	2,8	5 980	57,9	6,7	7 315	56,9	5,3
Deuxième année de CAPA	1 033	58,0	2,1	4 863	60,3	5,5	5 896	59,9	4,3
Total CAPA	2 368	54,7	4,9	10 843	59,0	12,2	13 211	58,2	9,6
Seconde professionnelle	9 554	41,6	19,8	16 470	57,7	18,5	26 024	51,8	19,0
Première professionnelle	8 566	43,0	17,8	15 353	60,8	17,3	23 919	54,4	17,5
Terminale professionnelle	8 068	43,0	16,7	14 679	61,3	16,5	22 747	54,8	16,6
Total bac professionnel	26 188	42,5	54,3	46 502	59,8	52,4	72 690	53,6	53,1
Formations professionnelles en lycée	28 556	43,5	59,2	57 345	59,7	64,6	85 901	54,3	62,7
Seconde GT	5 761	53,2	12,0	2 346	48,5	2,6	8 107	51,8	5,9
Première générale	1 639	60,0	3,4	515	54,4	0,6	2 154	58,7	1,6
Première STL	170	61,8	0,4			0,0	170	61,8	0,1
Première STAV	3 732	48,7	7,7	1 406	45,2	1,6	5 138	47,7	3,8
Total première GT	5 541	52,5	11,5	1 921	47,6	2,2	7 462	51,2	5,4
Terminale S	1 601	62,4	3,3	487	52,6	0,5	2 088	60,1	1,5
Terminale STL	167	64,1	0,3			0,0	167	64,1	0,1
Terminale STAV	3 899	48,9	8,1	1 441	48,9	1,6	5 340	48,9	3,9
Total terminale GT	5 667	53,1	11,8	1 928	49,8	2,2	7 595	52,3	5,5
Formations GT en lycée	16 969	52,9	35,2	6 195	48,6	7,0	23 164	51,8	16,9
Total second degré (1)	48 209	45,9	100,0	88 798	51,5	100,0	137 007	49,6	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

1. Dont 317 élèves scolarisés dans des établissements sous double tutelle (ministère en charge de l'Éducation nationale et ministère en charge de l'Agriculture).

3 Évolution du nombre d'établissements du second degré de l'enseignement agricole

	1985	1990	2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019
Public	266	258	212	214	226	226	226	226	226	226
Privé	769	738	628	614	602	591	583	583	579	580
Total	1 035	996	840	828	828	817	809	809	805	806

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

4 Résultats aux examens, session 2019

	CAPA	BEPA	Bac techno/ STAV	Bac pro	Bac S
Présentés	5 835	21 165	5 303	21 993	1 863
Admis	5 600	19 085	4 722	18 746	1 742
Taux de réussite (%)	96,0	90,3	89,0	85,2	93,5
Rappel 2018 (%)	95,9	89,6	90,9	86,6	93,4

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

4.25 Les poursuites d'études après la troisième et la seconde GT

La fin des classes de troisième et de seconde générale et technologique (GT) représente des moments importants de l'orientation, même si des passerelles permettent de se réorienter en cours de cursus.

En 2018, 63,7% des 843 400 élèves inscrits en troisième en 2017 ont continué en seconde GT et 32,6% se sont engagés dans la voie professionnelle en lycée ou en apprentissage. Ces proportions ont évolué ces dix dernières années, notamment le taux de passage en seconde GT qui a augmenté de plus de 9 points (1) (2).

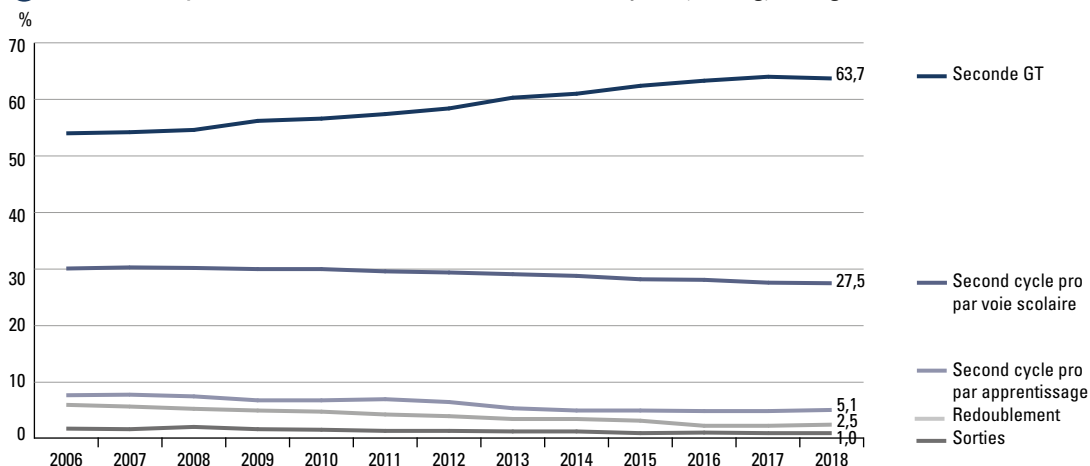
Les filles passent plus souvent en seconde GT que les garçons (70,7% contre 57,0%) et nettement moins souvent en apprentissage (2,4% contre 7,6%). Par ailleurs, les élèves « à l'heure » poursuivent trois

fois plus souvent en seconde GT que les élèves « en retard » (3).

En 2018, 89,8% des 568 800 élèves scolarisés en seconde GT en 2017 ont intégré une première générale (65,2%) ou technologique (24,6%) et 4,6% se sont réorientés vers la voie professionnelle. Entre 2008 et 2018, les passages vers la voie générale ont augmenté de 7,7 points (4).

Plus d'un garçon sur deux poursuit dans une des séries scientifiques, générale (S) ou technologique (STI2D, STL, STAV), contre une fille sur trois. Par ailleurs, les élèves en retard poursuivent en première technologique ou se réorientent vers la voie professionnelle davantage que les élèves plus jeunes (5).

1 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la troisième, y compris Segpa et agricole EREA et ULIS, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

© DEPP

Précisions

Population concernée - Élèves de troisième (y compris enseignement adapté) ou de seconde GT inscrits dans un établissement scolaire relevant des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de la Défense, qui ont poursuivi leurs études l'année suivante dans ces établissements ou dans les centres de formation d'apprentis (CFA). Les EREA et les ULIS sont comptés depuis 2015.

Sorties - Les élèves de troisième ou de seconde GT non scolarisés l'année suivante dans le périmètre d'observa-

tion sont comptabilisés comme « sortis ». Ils ne sont pas pour autant nécessairement sortis du système éducatif : scolarité dans les établissements sanitaires et sociaux, sur le marché du travail ou partis à l'étranger, etc.

Âge théorique, premières et terminales générales et technologiques - Voir « Glossaire ».

Avertissement - La population concernée dans cette fiche est plus étendue que dans les fiches qui ne couvrent que les établissements relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale.

Source

MENJUS-MESRI-DEPP

- Système d'information Scolarité du ministère en charge de l'Éducation nationale.

- Système d'information SIFA sur la formation des apprentis.

MAA-DGER, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture.

2 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la troisième, en %

	2008	2010	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018/2008
Effectifs en troisième à la rentrée <i>n-1</i> (en milliers)	804,4	800,4	854,1	858,7	848,2	843,4	
Seconde générale et technologique	54,6	56,6	62,4	63,3	64,0	63,7	9,1
Cycle professionnel	37,7	36,8	33,2	33,0	32,5	32,6	-5,1
<i>dont apprentissage</i>	<i>7,5</i>	<i>6,8</i>	<i>5,0</i>	<i>4,9</i>	<i>4,9</i>	<i>5,1</i>	<i>-2,4</i>
CAP et assimilés	12,2	13,1	11,0	11,0	10,8	10,8	-1,4
BEP (1)	18,8	4,2					(1)
Bac professionnel (1)	6,7	19,5	22,2	22,0	21,7	21,8	(1)
Enseignement préprofessionnel	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	-0,1
Troisième (redoublement)	5,3	4,8	3,2	2,3	2,3	2,5	-2,8
Sorties (2)	2,1	1,6	1,0	1,1	1,0	1,0	-1,1
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

► **Champ** : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

© DEFP

1. La rénovation de la voie professionnelle entamée en 2008 a conduit à la disparition progressive du BEP au profit du baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième.
2. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger. Voir « Précisions ».

3 Poursuites d'études à l'issue de la troisième selon le sexe ou l'âge dans cette classe, en %

	2008		2018		2008		2018	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	« À l'heure » ou en avance	En retard	« À l'heure » ou en avance	En retard
Effectifs en troisième à la rentrée <i>n-1</i> (en milliers)	407,2	397,2	432,6	410,8	501,9	302,5	687,7	155,7
Seconde générale et technologique	49,3	60,1	57,0	70,7	74,3	21,7	73,0	22,7
Cycle professionnel	43,1	32,3	39,1	25,7	18,2	70,3	23,4	72,8
<i>dont apprentissage</i>	<i>11,2</i>	<i>3,6</i>	<i>7,6</i>	<i>2,4</i>	<i>2,4</i>	<i>16,0</i>	<i>2,9</i>	<i>14,6</i>
CAP et assimilés	15,2	9,1	14,0	7,4	3,4	26,9	5,1	35,7
BEP (1)	20,4	17,2			10,7	32,3		
Bac professionnel (1)	7,5	6,0	25,1	18,3	4,1	11,1	18,3	37,1
Enseignement préprofessionnel	0,3	0,2	0,4	0,2	0,1	0,5	0,2	0,5
Troisième (redoublement)	5,3	5,3	2,8	2,1	6,7	3,2	2,5	2,2
Sorties (2)	2,0	2,1	0,7	1,3	0,7	4,3	0,9	1,8
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ** : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

© DEFP

1. et 2. Voir [1] *supra*.

4 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la seconde GT, en %

	2008	2010	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018/2008
Effectifs en seconde GT à la rentrée <i>n-1</i> (en milliers)	522,3	506,7	550,1	576,2	572,7	568,8	
Première générale	57,5	59,7	64,2	65,2	65,3	65,2	7,7
Première S	30,5	31,5	33,9	34,7	34,5	34,5	4,0
Première ES	17,7	18,9	20,5	21,1	21,5	21,6	3,9
Première L	9,3	9,3	9,8	9,4	9,3	9,1	-0,2
Première technologique	23,8	23,2	23,3	24,9	25,1	24,6	0,8
<i>dont première STI (1)/STI2D, STL, STAV</i>	<i>7,4</i>	<i>6,8</i>	<i>7,7</i>	<i>8,3</i>	<i>8,2</i>	<i>7,8</i>	<i>0,4</i>
<i>dont première STI/STG/STMG</i>	<i>12,1</i>	<i>12,1</i>	<i>10,6</i>	<i>11,5</i>	<i>11,9</i>	<i>11,9</i>	<i>-0,2</i>
Réorientation vers la voie professionnelle	5,5	5,6	4,9	4,7	4,6	4,6	-0,9
Seconde GT (redoublement)	12,2	10,8	6,8	4,4	3,9	4,5	-7,7
Sorties (2)	1,0	0,7	0,8	0,8	1,1	1,1	0,1
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

► **Champ** : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

© DEFP

1. La réforme du lycée de 2010 a éclaté la série STI en deux séries (STI2D et STD2A-arts appliqués). À des fins de comparaison, la spécialité STI-arts appliqués a été exclue des données antérieures à la réforme.
2. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger. Voir « Précisions ».

5 Poursuites d'études à l'issue de la seconde GT selon le sexe ou l'âge dans cette classe, en %

	2008		2018		2008		2018	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	« À l'heure » ou en avance	En retard	« À l'heure » ou en avance	En retard
Effectifs en seconde GT à la rentrée <i>n-1</i> (en milliers)	240,6	281,7	264,2	304,6	383,2	139,1	504,9	63,9
Première générale	54,4	60,2	60,5	69,3	65,6	35,3	68,6	38,7
Première S	35,7	26,0	38,6	30,9	37,1	12,1	37,2	12,7
Première ES	14,5	20,5	17,9	24,9	19,2	14,0	22,4	15,8
Première L	4,2	13,7	4,0	13,5	9,3	9,2	9,0	10,2
Première technologique	25,6	22,2	27,3	22,1	17,5	40,9	22,4	42,1
<i>dont première STI (1)/STI2D, STL, STAV</i>	<i>12,9</i>	<i>2,7</i>	<i>13,2</i>	<i>3,1</i>	<i>6,1</i>	<i>10,9</i>	<i>7,4</i>	<i>11,0</i>
<i>dont première STI/STG/STMG</i>	<i>11,0</i>	<i>13,0</i>	<i>12,3</i>	<i>11,5</i>	<i>8,0</i>	<i>23,4</i>	<i>10,4</i>	<i>23,3</i>
Réorientation vers la voie professionnelle	6,0	5,0	5,9	3,6	2,8	12,9	3,4	14,0
Seconde GT (redoublement)	13,0	11,5	5,4	3,7	13,6	8,4	4,5	4,0
Sorties (2)	1,0	1,1	0,9	1,3	0,5	2,5	1,1	1,2
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ** : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

© DEFP

1. et 2. Voir [2] *supra*.

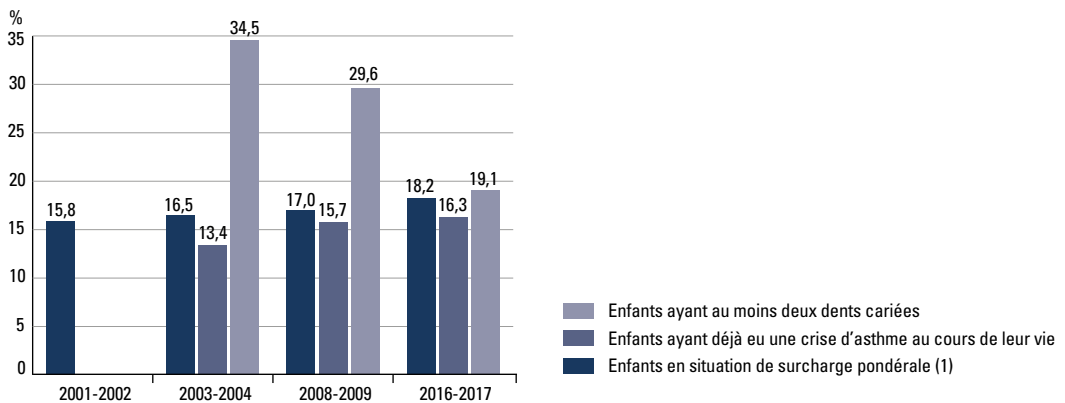
Au cours de l'année scolaire 2016-2017, 18 % des élèves de troisième sont en surcharge pondérale, et 5 % sont obèses. Ces prévalences sont en hausse depuis le début des années 2000 (1). 16 % des élèves ont déjà eu une crise d'asthme, également en augmentation (13 % en 2003-2004). Inversement, la santé bucco-dentaire s'est améliorée : 19 % des adolescents avaient au moins deux dents cariées en 2016-2017 contre 35 % en 2003-2004. Les politiques de prévention ont pu contribuer à cette amélioration.

38 % des adolescents sont équipés d'un appareil dentaire et 35 % portent des lunettes (2). La couverture vaccinale contre la rougeole a progressé (92 % d'adolescents vaccinés contre 66 % en 2003-2004), alors que celle contre l'hépatite B a peu varié (45 % en 2016-2017).

24 % des enfants d'ouvriers sont en surcharge pondérale contre 12 % des enfants de cadres (3). Une partie des inégalités sociales peut être liée aux modes de vie. 84 % des enfants de cadres pratiquent un sport au moins une fois par semaine et 70 % prennent un petit-déjeuner chaque matin (63 % et 59 % parmi les enfants d'ouvriers). 81 % des enfants d'ouvriers passent plus de deux heures par jour devant un écran (61 % des enfants de cadres).

27 % des enfants d'ouvriers ont au moins deux dents cariées contre 12 % des enfants de cadres (4). La fréquence du recours à un dentiste diffère selon le milieu social, ce qui peut contribuer aux inégalités de santé bucco-dentaire, notamment en matière de prévention des caries. Lors des douze derniers mois, 86 % des enfants de cadres ont consulté un dentiste contre 64 % des enfants d'ouvriers.

1 Surcharge pondérale, crises d'asthme et dents cariées parmi les élèves de troisième



► Champ : France métropolitaine + DROM y compris Mayotte en 2016-2017.

1. L'indicateur utilisé pour évaluer la corpulence est l'indice de masse corporelle (IMC) qui correspond au rapport poids/(taille)², exprimé en kg/m². Les seuils définissant les surpoids et l'obésité sont ceux définis par l'*International Obesity Task Force*. Suite à leur mise à jour en 2012, afin d'assurer la comparabilité des données temporelles, les données des enquêtes précédentes ont été recalculées à partir de ces nouvelles références, et diffèrent donc de celles publiées dans les éditions passées du RERS.

© DEPP

Précisions

Les enquêtes santé en milieu scolaire sont organisées en partenariat entre les ministères en charge de la Santé et de l'Éducation nationale. Dans les collèges publics et privés sous contrat, environ 7 200 élèves de troisième passent un bilan médical pour l'enquête : relevé de la taille et du poids, examen de la vision, de l'audition, bucco-dentaire. Cet examen est effectué par les médecins et infirmiers de l'Éducation nationale, qui ont également un entretien avec l'élève portant sur son contexte familial, ses habitudes de vie, sa santé respiratoire, sa capacité à nager et les accidents de la vie courante qu'il a subis.

Pour en savoir plus

- Guignon N., Delmas M.-C., Fonteneau L., « En 2017, des adolescents plutôt en meilleure santé physique, mais plus souvent en surcharge pondérale », *Études et résultats*, n° 1122, MSS-DREES.
- Pour les enquêtes de santé en grande section maternelle et en CM2 : voir RERS 2017 et 2018, fiche 3.8.

Source

DREES et MENJS-DGESCO, Enquête nationale sur la santé des élèves de troisième.

2 L'état de santé des adolescents scolarisés en troisième

	Proportion d'élèves (%)			
	2001-2002	2003-2004	2008-2009	2016-2017
Enfants en situation de surcharge pondérale (1)	15,8	16,5	17,0	18,2
Enfants souffrant d'obésité (1)	3,5	4,2	3,9	5,2
Enfants ayant au moins deux dents cariées	n.d.	34,5	29,6	19,1
Enfants ayant au moins deux dents cariées non soignées	n.d.	4,8	4,7	3,4
Enfants équipés d'un appareil dentaire (2)	n.d.	n.d.	n.d.	37,8
Enfants portant des lunettes (2)	n.d.	n.d.	n.d.	35,0
Enfants ayant déjà eu une crise d'asthme au cours de leur vie	n.d.	13,4	15,7	16,3
Enfants ayant eu des sifflements dans la poitrine au cours des douze derniers mois	n.d.	10,1	10,5	12,2
Enfants vaccinés contre la rougeole (2 doses) (3)	n.d.	65,7	83,9	92,0
Enfants vaccinés contre l'hépatite B (3 doses) (3)	n.d.	42,4	43,1	45,0

► **Champ : France métropolitaine + DROM y compris Mayotte en 2016-2017.**

© DEPP

1. Voir note 1 du graphique 1.

2. Les questions posées à l'enfant ont été modifiées dans l'enquête 2016-2017. Les données ne sont pas comparables à celles publiées dans les éditions passées du RERS.

3. Données recueillies parmi les enfants dont le carnet de santé a été présenté lors de l'examen.

n.d. : non disponible ou non comparable avec les données de l'enquête 2016-2017.

3 Surcharge pondérale et habitudes de vie selon le groupe socioprofessionnel, en troisième, en 2016-2017

Groupe socioprofessionnel des parents (1)	Proportion d'élèves (%)			
	Surcharge pondérale (2)	Pratique d'un sport (3)	Prise d'un petit déjeuner (4)	Consommation d'écran (5)
Cadres, professions intellectuelles supérieures	11,5	83,5	69,9	61,4
Professions intermédiaires	14,6	80,4	66,6	70,3
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	18,5	73,2	61,2	72,9
Employés	22,2	68,3	59,5	77,8
Ouvriers	24,2	62,7	59,0	81,0
Ensemble (6)	18,2	73,8	63,0	72,6

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

© DEPP

1. Le groupe socioprofessionnel des parents est défini comme le groupe social le plus élevé parmi les deux parents (cf. Pour en savoir plus).

2. Voir note 1 du graphique 1.

3. Pratique un sport au moins une fois par semaine en dehors des cours d'éducation physique et sportive.

4. Prise d'un petit déjeuner chaque matin.

5. Plus de deux heures par jour devant un écran les jours de semaine : télévision, ordinateur, console, téléphone portable, tablette.

6. La ligne « Ensemble » comprend les enfants pour lesquels le groupe socioprofessionnel des parents est inconnu.

4 Dents cariées et consultation d'un dentiste selon le groupe socioprofessionnel, en troisième, en 2016-2017

Groupe socioprofessionnel des parents (1)	Proportion d'élèves (%)	
	Au moins deux dents cariées	A consulté un dentiste au cours des 12 derniers mois
Cadres, professions intellectuelles supérieures	11,8	85,9
Professions intermédiaires	14,2	80,9
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	23,8	78,2
Employés	21,2	69,1
Ouvriers	26,5	64,2
Ensemble (1)	19,1	75,6

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

© DEPP

1. La ligne « Ensemble » comprend les enfants pour lesquels le groupe socioprofessionnel des parents est inconnu.